

MERCURE SUISSE,

O U

RECUEIL
DE

Nouvelles Historiques , Politiques,
Littéraires & Curieuses

Avril 1733.



A NEUFCHÂTEL.

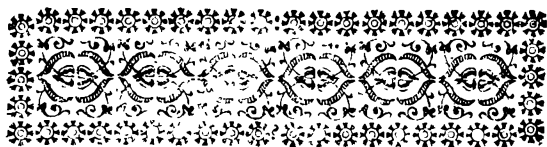
Chez JONAS GEORGE Galandre,
M. DCC. XXXIII.
Avec Approbation.

(12)



A V I S.

*L'Adresse du Mercure Suisse , est , au
Sr. Daniel Wavre à Neûchâtel : On
pourra lui adresser franco , les Pièces
que l'on souhaitera d'y faire inserer.
Le prix de la souscription est six Li-
vres tournois par année , argent de
Neûchâtel.*



MERCURE SUISSE,

O U

RECUEIL DE NOUVELLES
HISTORIQUES, POLITIQUES,
LITTERAIRES ET
CURIEUSES.

Avril 1733.



*NOUVELLES HISTORIQUES
ET POLITIQUES.*

ALLEMAGNE.

V I E N N E. Le Camp qui devoit
se former en Silesie, dont nous avons par-
lé le mois dernier, sera commandé par
le Général Comte Olivier de Wallis &
composé des Régimens de Caraffa, de
Frederic Wurtemberg & d'Hamilton,

A 2

Cui.

Cuirassiers ; d'Althan , de Ketmüller & de Lichtenstein Dragons: De Königseg , du Grand Maître, de Velschek , du Vieux Starenberg , Infanterie & du Régiment de Sopha Hussards. Toutes ces Troupes doivent être assemblées le 21. de ce mois , & nonobstant la Déclaration que S. M. T. C. a fait faire à la Cour Impériale , au sujet de la liberté des suffrages en Pologne , l'Empereur ne changera rien aux mesures qui ont été prises. Sur ce que le Primat s'étoit expliqué à Varsovie à peu près dans les même termes que les Ministres de France l'ont fait à Versailles , l'Empereur a dépêché un Exprès au Comte de Velschg son Ministre en Pologne , avec ordre de déclarer au Primat & au Senat „ Que S. M. I. ne préten-
„ doit en aucune façon borner , ni
„ limiter la liberté des suffrages ; &
„ que si Elle faisoit avancer des Trou-
„ pes dans la Silésie , sur les frontières
„ de la République , c'étoit pour empê-
„ cher les Voleurs & les Vagabonds de se
„ jeter dans cette Province & d'y com-
„ mettre du désordre: Et en même tems
„ pour être à portée de secourir la Ré-
„ publique , si Elle étoit troublée par quel-

Avril 1733.

5

„ quelque Puissance , dans la liberté de
„ son Election.

L'Empereur a fait présent à l'Envoyé de Tunis d'une chaîne d'or avec une Médaille, où est le Portrait de S. M. I. L'Impératrice lui a aussi donné un magnifique service de Vermeil. On a conclu un Traité avec ce Ministre qui est très favorable aux sujets de l'Empereur.

S. M. I. a ordonné de choisir parmi ses Troupes 15. hommes les mieux faits & de la taille la plus avantageuse , afin d'en faire présent au Roy de Prusse.

On doit former dans peu la Cour de l'Archiduchesse , fille aînée de L. M. I. & l'on croit que le mariage de cette Princesse avec le Duc de Lorraine, se célébrera vers le mois de Septembre prochain.

S. M. I. ayant appris les différens, qui s'étoient élevés entre le Roy de Prusse & les Etats Generaux des Provinces Unies, écrivit d'abord à ce Monarque & à L. H. P. pour leur offrir sa Médiation; Ensorte que l'on doit aux soins Pacifiques de l'Empereur, une bonne partie du rétablissement de la bonne Intelligence entre S. M. Pr. & les Etats Generaux.

La

La Cour Imp. a reçu avis qu'il étoit arrivé depuis peu de nouveaux défordres à Mulhausen Ville Impériale si uée dans la Turinge. En voïcy l'Origine. La Bourgeoisie de Mulhausen s'étant plaint il y a quelque tems à la Cour Impériale de ce que le Magistrat faisoit couper dans une forêt Voisine plus de bois qu'il n'étoit en droit de le faire ; l'Empereur nomma un Commissaire pour se rendre sur les Lieux, afin d'examiner cette affaire & en faire raport à S. M. I. Ce Commissaire , après avoir entendu les raisons de part & d'autre, trouva que le Magistrat n'avoit point excédé son pouvoir, & écrivit en conformité à la Cour Impériale. Les Bourgeois piqués de se voir condamnés s'assemblèrent là dessus tumultueusement & sortirent de la Ville dans le dessein de détruire la Forêt: Le Magistrat ayant fait marcher la Milice pour s'y opposer , il y eût une Action assés rude, dans laquelle plusieurs personnes furent tuées de part & d'autre , le Capitaine de la Milice & un des Membres du Magistrat étant de ce nombre. La Cour Imp. informée de ces troubles , a chargé celles de Berlin, de Hanover & de

de Wolfenbutel , du soin de les appaiser & de mettre les Mutins à la raison. Ces Cours ont en conséquence nommé chacune un Commissaire, qui se sont rendus à Muhausen avec trois Compagnies de Soldats. Les Bourgeois qui étoient Maîtres de la Ville , ayans receu avis de l'approche de ces Troupes , firent dire à Mrs. les Commissaires , que quant à leurs Personnes, ils les recevroient volontiers; mais qu'ils ne permettroient jamais que les Troupes y entrassent. Sur ce refus Mrs. les Comanissaires se retirèrent à Nordhausen , pour y attendre de nouveaux ordres de leurs Cours respectives. Outre le Grief de la Coupe des Bois ci-dessus mentionnés, les Bourgeois en forment plusieurs autres contre le Magistrat , & demandent qu'avant toute chose, on examine les Comptes de la Ville: Ils ont attiré dans leur Parti plus de 6000. Paysans des environs , & on publie qu'ils se sont adressés au Roy de la Grande Bretagne , pour lui demander sa Protection.

BERLIN. Le Marquis de la Chesardie Ministre de France, a fait aux Ministres du Cabinet du Roy, la même
 Déclara-

Déclaration au sujet des affaires de Pologne, que Mr. le Garde des Sceaux avoit faite à Versailles aux Ministres Etrangers, & il insiste beaucoup pour avoir une Réponse.

Mr. de Luderitz a été nommé Envoyé Extraordinaire du Roy auprès de S. A. R. & Electorale de Saxe. La Cour est toujours à Potsdam, & le Prince d'Anhalt Dessau y a de fréquentes Conférences avec S. M. Le Prince Charles de Beveren y étoit attendu le 10. du courant. La Reine reviendra en cette Ville vers le 15. & S. M. accompagnera le Roy à son prochain voyage de Brunsvick. S. M. formera, dit-on, aussi un Camp d'environ 20. mille hommes, sur les frontières de Pologne.

Le Roy a donné ses ordres pour relâcher tous les Soldats Hollandois qui avoient été arrêtés; ainsi il est à présumer que toutes les difficultés entre S. M. Pr. & L. H. P. sont terminées.

RATISBONNE. Le Ministre de Brunsvick a remis à la Caisse de l'Empire le montant des six mois Romains pour le contingent de son Principauté. Le Minist-

Ministre d'Autriche a pareillement fourni le premier terme desdits six mois Romains, à condition que cét argent seroit incessamment envoyé au Commandant de Kehl, pour être employé aux réparations des Fortifications de cette Place.

Les Ministres Evangeliques s'étant assemblé le 28. du passé; Celuy de Saxe leur representa que divers Emigrans, de Saltzbourg, établis dans les Etats Protestans, ayans voulu retourner dans leur Pays, munis des Passeports de leurs nouveaux Souverains, afin d'y chercher leurs Enfans & régler leurs affaires particulières, avoient non seulement été maltraités par ordre du Gouvernement; mais même chassés du Diocèse, comme des Criminels, avec défense d'y rentrer, sous de grosses peines &c. Il ajouta que de pareils procédés étoient contraires aux Constitutions de l'Empire, & qu'il prioit les Ministres d'en donner part à leurs Cours respectives, afin que conformément aux Instructions qu'ils en recevraient, on put délibérer plus amplement sur cette affaire dans la première Conférence.

Les derniers avis de Saltzbourg

B

por.

portent, qu'on y avoit publié un Edit pour défendre l'entrée des Livres Evangeliques, & qu'on avoit de nouveau fermé tous les Passages, afin d'empêcher que les Protestants n'en sortent.

D R E S D E. L. A R. & E. devoient partir après Pâques pour se rendre à Leipfig, accompagnées d'une nombreuse suite. Le 21. de ce mois étoit fixé pour recevoir dans cette dernière Ville, l'hommage du Magistrat.

Le Comte de Luzelbourg, qui est allé à Vienne le mois passé, doit y résider en qualité de Ministre de Nôtre Sérénissime Electeur; S. A. R. lui donne 6000. Ecus par an pour sa Table, & mille Ecus d'appointements par mois. Mr. de Zech Conseiller Intime, qui suivit peu de jours après, ce Ministre pour se rendre dans la même Cour, doit en revenir dans peu pour rapporter la réponse de S. M. I. à des Propositions de la dernière conséquence, dont ces deux habiles Négociateurs ont été chargés. On apprend qu'ils ont déjà eu leur première Audience de L. M. I.

S. A. R. a retranché diverses Pensions qui avoient été données
du

du vivant du feu Roy, & supprimé diverses autres dépenses; La Pension de la Duchesse de Holstein, née Comtesse d'Orzelska est réglée à 8000. Ecus, à condition qu'Elle la dépensera dans le Païs: Cette Princesse a quitté le Palais de Pirna pour aller demeurer au Vieux Dresde & Elle a réduit sa Maison à une Femme de chambre, un Coureur & deux Valets de pié. Le Comte Maurice de Saxe est très bien dans l'Esprit de nôtre Elccteur; S. A. E. lui a fait present d'un attelage de chevaux, que le feu Roi avoit payé l'année dernière 10. mille Ecus: ce sont des piés de porcelaine bleus & blanc, d'une beauté parfaite: Sa Pension est fixée à 7000. Ecus.

Les Réglemens de S. A. R. denotent qu'Elle veut rendre sa Cour très brillante: Il y aura 18. Chambellans, 12. Gentils-hommes de la Chambre en exercice, & le reste des Officiers à proportion, tous avec des Apointemens beaucoup plus considerables que cy devant. Il y a déjà eu divers changements dans les charges, S. A. R. y ayant fait entrer les Personnes qui lui ont été ar-

attachés. Mr. De Miltitz, ci devant Gouverneur du Prince, a été rapellé de la Campagne où il vivoit retiré depuis 1711. pour venir exercer la charge de Président du Conseil Privé que S. A. R. lui a conférée. C'est une Personne d'un merite extraordinaire, & dont le Caractère distinctif a toujours été une probité & un désintéressement à toute épreuve: Aussi le Prince conserve-t-il encore pour lui la même veneration qu'il avoit étant son Disciple. La réception que lui fit S. A. R. à son arrivée fut fort tendre: Elle l'embrassa plusieurs fois; & lui dit qu'en reconnoissance des soins extraordinaires qu'il avoit pris pour Elle dès son Enfance, Elle lui destinoit la Présidence de son Conseil Privé. Ce venerable Vieillard remercia humblement l'Eleeteur de ses bontez, & fit ce qu'il pût pour s'excuser de ce fardeau si pesant, disoit il, & dans
„ un âge si avancé. N'importe, reprit
„ obligeamment S. A. R. Vous ne ferés
„ que ce que vous pourrés, sans vous
„ fatiguer. Il me suffira que vous prenés
„ connoissance des principales affaires. J'ai une entière confiance en vous;
„ & je me suis toujours rapellé la Morale
„ que

„ que vous m'avez enseignée ; aussi bien
 „ que les Excellents Préceptes que vous
 m'avez inculqués. Ensuite l'Electeur le
 prit par la main & le conduisit dans l'A-
 partement de la Princesse Royale ; & en
 entrant , il dit „ Ma Princesse, je vous
 „ présente mon Ancien Gouverneur, que
 „ j'honore toujours beaucoup. La Prin-
 „ cesse adressant la Parole à Mr. De Mil-
 „ litz: Je vous suis fort redevable, dit
 „ Elle, Mr. des beaux principes que vous
 „ avez donnés à mon Prince ; je n'en
 „ perdrai jamais le souvenir. La con-
 duite & les sages & utiles arrangements
 du nouvel Electeur, promettent à ses
 Peuples un règne très heureux. Ce Prin-
 ce a déclaré, que nonobstant les circon-
 stances où on se rencontroit, il ne sur-
 chargerait point les Sujets & ne leur im-
 poserait aucune nouvelle Taxe. S. A. E.
 a retranché toutes les dépenses peu né-
 cessaires, & Elle entend que ses Finan-
 ces soient dirigées avec économie, que
 l'on fasse fleurir le Commerce, que les
 Manufactures soient poussées & favori-
 sées en Saxe, & que les Peuples jouissent
 tranquillement du fruit de leur travail &
 de leur industrie.

Les

Les Préparatifs que l'on fait dans cette Ville pour les Obsèques du feu Roy, font juger que cette lugubre Cérémonie, sera la plus pompeuse qu'on ait vû en Saxe. Elle se célébrera dans tout l'Electorat le 14. du Courant & le 15. S. A. R. recevra l'hommage de cette Capitale ; le 21. celui de Leipfig, le 11. Mai celui de Wittenberg, le 13. celui de Torgau ; & le 3. Juin celui de Torberg.

Le Prince Electeur ayant marqué qu'il verroit avec plaisir que châque Habitant de la Ville se mit en noir durant le Deuil ; tous se sont mis en Devoir de suivre le désir de S. A. E.

Toute la Livrée du feu Roy restera au Service de S. A. R. qui a resolu aussi de faire du bien à tous les Domestiques du Roy son Père. Les Comédiens François & Italiens ont été congédiés, parce quels nétoient pas complets & presque tous usés & cassés.

Il est arrivé à Frederichstadt près de cette Ville plus de 1000. personnes de la Religion Protestante, qui se sont retirées de Pologne, crainte d'insulte durant l'Interrègne.

Il est parti le 7. de ce mois une Ambassade

fade Solemnelle de nôtre Cour pour Varsovie , composée du Comte de Valkerbarth - Salmour ; du General de Bauditz. & de Mr. de Bulovv, Conseiller Privé de la Guerre, lesquels ont à leur suite le Major General de Diesbach, les Colonels Unruh & Schlichting, avec plusieurs autres Gentilshommes. Leurs Equipages sont escortés de 60. Dragons du Regiment du Chevalier de Saxe. Ces Ministres portent avec eux la valeur de plus de 500. mille Ecus en Ducats, qu'on a fait changer icy & à Leipfic: Outre leurs Domestiques, dont le nombre est fort considerable, ils ont aussi une partie de ceux de la Cave & de la Cuisine de S. A. R. & Electorale nôtre Souverain. On se flatte toujours icy que la pluralité des voix à la prochaine Election d'un Roy de Pologne, sera en faveur de S. A. R. d'autant plus que divers Ministres Etrangers ont des ordres positifs de leurs Principaux d'appuyer ses Interêts de tout leur pouvoir. L'Armée Saxonne campera cette année en divers endroits à portée pour pouvoir s'assembler en Corps en peu de tems & marcher au premier ordre du côté que l'on jugera à propos.

POLO.

P O L O G N E.

VARSOVIE. L'Archevêque Primat & le Senat prennent toutes les mesures que la plus prudente Politique puisse suggérer pour maintenir la tranquillité & prévenir les Divisions dans ce Royaume; Cependant l'Esprit de faction, s'est tellement emparé des Polonois que ces loüables soins ne sont pas suivis du succès désiré. Les Principaux Seigneurs forment des Confédérations & des Partis, qui tendent à troubler la Paix.

Les Brigues se continuent avec chaleur, divisent les Esprits & tiennent la République dans un état des plus critiques. Le Prince Lubomirski, surnommé le Prince botté est à la tête de la plus Puissante Confédération: Il s'étoit emparé de la Ville & du Château de Cracovie, comme nous l'avons dit le mois précédent; ce qui a causé beaucoup de peine au Primat & au Senat; Mais il est à présumer que les Exhortations qui lui ont été faites, auront fait quelque impression, puis que les dernières nouvelles que l'on a de cette Ville disent que les Portes étoient de nouveau
ouverts.

ouvertes & que l'on y entroit & sortoit comme du passé. Le Prince Lubomirski s'est fait faire une superbe Livrée pour paroître avec éclat; ce sera sans contredit celui de tous les Magnates dont les Equipages seront les plus pompeux & la suite la plus nombreuse.

Plusieurs Diettes particulières se sont finies avec assés d'ordre & de tranquillité, quoi que les commencements pour la plûpart, ne semblassent pas le promettre: Celles de Varsovie, de Cracovie, de Leopold, de Lublin, de Chelm, de Raya, de Brezese, de Kugovvski, & quelques autres sont de ce nombre: On assure qu'on y est généralement convenu de preferer dans la prochaine Election un Sujet natif du Royaume à tout autre Candidat Etranger; en cela on suivra une route diamétralement opposée à celle que l'on pratiqua lors de l'Election du Roy Auguste, tems auquel toutes les Diettes demandèrent que tout Patriote ou *Piaste*, seroit exclu du Droit de prétendre à la Couronne. Les Maximes de Politique changent suivant les Occurences: Les Polonois croient aujourd'hui qu'il est de leur intérêt, d'exclu-

re. les Prétendans Etrangers, parce, disent-ils, qu'ils sont plus appliqués à procurer le Bien de leurs Etats héréditaires, que celui du Royaume de Pologne. Le Primat, le Régimentaire Poniatovvski, & la plus grande Partie des Seigneurs sont dans ces Idées; cela est très favorable au Roy Stanislas, puis que son plus redoutable Concurrent est l'Electeur de Saxe. On compte que Mr. le Marquis de Monti a déjà reçu des Remises pour plus de deux millions d'Ecus; Ce qui ne contribuera pas peu à soutenir les Droits de ce Prince. Cet Ambassadeur à augmenté sa suite de 20. Personnes, tant pour la magnificence, que pour la sûreté. Les autres Ministres ont pris aussi plusieurs nouveaux Domestiques, dans les mêmes vues.

Le Primat du Royaume, célébra le 26. du passé dans la Grande Eglise de cette Ville, une Messe solennelle devant le Crucifix miraculeux qu'on y vénere. Ce Prélat y offrit en même tems au nom du Senat & de la Noblesse de Pologne un Ornement d'Autel, fait d'argent, sur lequel on avoit gravé en Latin ce qui suit.

„ Seigneur nous implorons Vôte

„ corde,

„ corde , afin qu'il Vous plaise de con-
 „ server la tranquillité dans nôtre Répu-
 „ blique , jusqu'au tems de la prochain-
 „ ne Election ; & nous Vous supplions
 „ d'éloigner de nous tout Esprit de Dis-
 „ corde , afin qu'étant unis nous puis-
 „ sions élire un Roy qui soit à Vôtre Gloi-
 „ re , & qui puisse protéger & étendre
 „ la Foi Ortodoxe , conserver la Digni-
 „ té du Royaume , & défendre nôtre li-
 „ berté. Varsoviæ 26. Martii Ao. 1733.
 „ Théodorus Potoki , Episcopus Gnes-
 „ nensis , Primas Regni & magni Du-
 „ catus Lithuanensis.

La Sage conduite de nôtre Arche-
 vêque Primat , est généralement applau-
 die , & on ne peut rien desirer de plus
 de luy dans les conjonctures présentes.
 On est aussi très satisfait du Régimentai-
 re Poniatovvski , qui par sa prudence , se
 fait parfaitement aimer & obeir de l'Ar-
 mée de la Couronne.

Les Partisans du Roi Stanislas , sont
 très Puissans & très nombreux. Toute
 la Haute Pologne paroît tellement portée
 pour ce Prince que l'on assure qu'il s'y
 forme une Puissante Confédération en sa
 faveur. S. M. T. C. a fait assurer la Ré-

publique, „ qu'au cas qu'on voulut la
„ gêner dans la liberté de se choisir un
„ Roi ; Elle soutiendrait cette liberté &
„ les Droits de la Nation, par la force
„ & les moyens permis en pareille oc-
„ casion.

D'un autre côté, le parti de l'Elec-
teur de Saxe est aussi très considérable.
La Basse Pologne & le Grand Duché de
Lithuanie sont, pour la plupart, dans les
intérêts de S. A. R. & E. Plusieurs Sci-
gneurs se sont déjà déclarés pour Elle,
entr'autres l'Evêque de Cujavie : La Prin-
cesse Constantin, qui a beaucoup de
crédit dans le Royaume, est de même
très portée pour ce Prince ; L'Empereur,
l'Impératrice de Russie & d'autres Puif-
sances, sont déterminées à favoriser
S. A. E. dans ses Prétensions, & même,
dit-on, d'employer la force pour les
soutenir, s'il est nécessaire.

Le Comte de Levvolde Ambassa-
de l'Imp. de Russie, est arrivé en cette
Ville avec une suite nombreuse : Il a été
escorté jusques sur les frontières par 50.
Gardes du Corps & 50. Dragons, qu'il
avoit pris pour sa Garde ; mais le Régi-
mentaire de Lithuanie n'a pas voulu
permet-

permettre que ce Ministre entra dans le Royaume avec des Troupes.

On a resolu de former un Camp aux environs de cette Ville, pour la sûreté publique.

Les armées que les Puissances Voisines assemblent sur nos frontières, donnent beaucoup d'ombrage. On assure que trente mille Russiens sont en marche pour venir camper sur les frontières du Grand Duché de Lithuanie. Les Ministres de S. M. I. Cz. s'opposent ouvertement aux Prétensions du Roi Stanilas, & déclarent que la Russie est en droit de le faire, comme Garante du Traité conclu le 3. Novembre 1716. entre les Confédérés & les Troupes Saxonnnes; Ils soutiennent en conséquence, que l'Impératrice, est dans l'Obligation d'empêcher tout ce qui pourroit se commettre contre la Tenueur de ce Traité, & qu'Elle le fera de toutes ses forces s'il est besoin. Le tems seul nous apprendra le succès & le dénouement d'une affaire aussi Capitale, & qui interesse d'une façon particulière toute l'Europe, puis qu'elle pourroit être, suivant toute apparence, une Pomme de Discorde entre les Puissances.

R U S.

R U S S I E.

PETER SBOURG. On parle beaucoup du Voyage que l'Imperatrice doit faire à Riga ; S. M. I. Cz. déclarera, avant son départ le Prince Antoine Ulrich de Beveren Stathouder des Provinces & Amiral General de sa Flotte. Les Matelots qui ont hiverné en cette Ville , ont reçu ordre de se rendre à Croonslot, afin d'aller à bord des Vaisseaux de Guerre qu'on y équipe. Le Comte de Levvolde Grand Ecuyer de l'Imperatrice & son Ambassadeur en Pologne, qui est parti pour Varsovie, a porté un ordre aux Generaux qui commandent sur la Frontière, d'y assembler une Armée de 60. mille hommes. Plusieurs Troupes sont déjà en marche, pour se poster du côté de la Lithuanie Polonoise, afin d'entrer dit-on en Pologne, au cas qu'on vint à élire pour Roy un Candidat contre lequel la Russie se déclare. L'Escadre que l'on équipe en cette Ville & dans nos autres Ports, est destinée à croiser à la hauteur de Dantzic. Nôtre nouvel Hôpital a été réduit en cendres: On en fait monter la perte à passé 500. mille Rou-

Roubles. On a découvert une riche Mine à Ikola, & plusieurs Ouvriers y ont été envoyés pour y travailler.

S U E D E.

STOKOLM. Nôtre Cour paroît portée à favoriser les interêts du Roy Stanislas, & l'Ambassadeur designé pour aller en Pologne fera chargé des Instructions nécessaires pour cèt effet. On continuë à travailler avec chaleur à Carels-croon, à l'équipement de divers Vaisseaux de Guerre, & l'on compte que l'Escadre sera en état de mettre en Mer avant la fin de ce Mois. Les Officiers de Marine ont reçu ordre de se rendre à leurs Postes, & l'on a publié un Mandement du Roy qui rapelle tous les Matelots absents avec congé. Plusieurs Régiments ont ordre de se tenir prêts à marcher, & l'on prépare déjà à Stralsund, des quartiers pour les Troupes qui y sont attendues. La Reine doit aller prendre les Bains à Wastena: Le Roi s'y rendra aussi & y prendra le Divertissement de la Chasse. Le Comte de Casteja Ambassadeur de France, ayant reçu des Dépêches importantes

tes de la Cour, sur les affaires de Pologne; a eu diverses Conférences avec les Ministres de S. M. S. après lesquelles il a expédié son Secrétaire au Marquis de Monti Ambassadeur du Roi Très Chrétien à Varsovie.

On attend en cette Ville Sayd Effendi Tefterdar, que le Grand Seigneur envoie en cette Cour, sous le prétexte de solliciter le remboursement des Sommes prêtées au feu Roi Charles XII. mais on est persuadé que le principal Sujet de sa Commission, est d'examiner exactement ce qui se passe parmi les Princes Chrétiens, & de chercher à découvrir leurs Intrigues dans la Conjoncture délicate où se trouvent aujourd'huy les affaires générales en Europe.

D A N N E M A R K.

COPPENHAGUE. Le Voyage du Roy pour Norvvegue est résolu & l'on travaille en diligence à l'équipement de l'Escadre qui doit escorter S. M. Les Régiments qui sont icy en Garnison, passeront en revue devant le Roy après les Fêtes de Pâque; aussi-bien que le Bataillon des
des

des Grenadiers de la Garde qui est en quartier dans le Plat País & qui doit se rendre icy pour ce tems là. Mr. Schobart Vice-Président des Mines en Norvègue est arrivé icy; venant d'Allemagne: Il doit présenter à S. M. une Machine d'une nouvelle invention propre à fondre les Métaux; après quoi il partira pour se rendre en Norvegue.

FRANCE.

PARIS. Le Précis de la Déclaration de S. M. T. C. sur les affaires de Pologne, rapporté dans le précédent Mercure pourroit suffire, si cette Déclaration n'étoit pas aussi Capitale; mais vû son importance. & qu'elle peut être le Préliminaire d'affaires très sérieuses entre les Puissances, il convient d'en insérer icy les propres termes.

„ Le Roi Très Chrétien auroit sus-
 „ pendu son Jugement sur la Marche
 „ d'un Corps considerable de Troupes
 „ en Silesie, si les Déclarations ou Dis-
 „ cours des Ministres de l'Empereur,
 „ tant à Vienne, que dans plusieurs
 „ Cours Etrangères, ne faisoient pas con-

D

„ noître

„ noître de manière à n'en pas douter ;
„ que le but de ce Prince étoit de po-
„ ser des bornes a la liberté parfaite &
„ entière, dont la Nation Polonoise de-
„ voit jouir dans la prochaine Election
„ d'un Roi futur , conformément aux
„ Loix fondamentales de la Republique.

„ La Dignité du Roi Très Chré-
„ tien, le Rang qu'il tient entre les prin-
„ cipales Puissances de l'Europe , & le
„ desir qu'il a si fréquemment manifesté,
„ pour le maintien de la Tranquilité pu-
„ blique , ne luy permettent pas de voir
„ avec indifférence, qu'il soit entrepris
„ par aucune Puissance sur les Droits
„ les plus Sacrés d'une République Amie
„ & Alliée de la France.

„ Sur ces principes le Roi déclare,
„ qu'il s'opposera avec toutes ses forces
„ aux entreprises qui tendroient à gêner
„ la liberté dont la Pologne doit jouir
„ dans l'Election d'un Roi futur , con-
„ formément aux Déclarations qui en
„ ont été, ou seront faites à ceux qui
„ représentent la-dite Nation.

Cette Déclaration que M. le Con-
troleur General fit à Versailles de la part
du Roi à tous les Ministres Etrangers.

a été aussi notifiée par les Ministres de France aux diverses Cours de l'Europe où ils resident, & S. M. T. C. veut la soutenir avec fermeté. On fait même des Préparatifs Militaires, avec autant d'activité, que si l'on étoit à la veille d'une rupture. Le Secrétaire de la Guerre a été plusieurs fois en Conférence avec M. le Cardinal de Fleuri & M. de Chauvelin, pour prendre les arrangements nécessaires par rapport aux deux Camps considérables qu'on doit assembler sur les Frontières de l'Empire; savoir en Alsace & sur la Moselle: Ce dernier Camp sera de 40. mille hommes; Les Troupes destinées à cet effet ont ordre de marcher au commencement de Mai. On assure que le Roy honorera ces deux Armées de sa présence. La plupart des Seigneurs de la Cour se disposent déjà à paroître avec éclat à la suite de S. M. pendant la Campagne. M. le Comte de Belle-Isle, qui a été fait Gouverneur de Mets, Toul & Verdun, commandera sur la Moselle, & M. le Prince de Tingri en Alsace. Il se tient de fréquens Conseils à la Cour auxquels S. M. assiste ordinairement, à la suite desquels on expédie divers ordres

au dedans & au dehors du Royaume. Les Ministres de S. M. ont aussi de fréquentes Conférences avec ceux d'Espagne & de Suède. On a envoyé ordre à toutes les Fonderies du Royaume de presser la fonte des Canons, Mortiers &c. Les Officiers qui sont absens de leurs Régiments, doivent les rejoindre avant le premier de Mai prochain ; & les Intendants des Provinces respectives, sont chargés d'avertir les Officiers des Milices de les tenir prêtes à marcher au premier Commandement, pour entrer en Garnison dans les Places frontières. Toutes ces démarches prouvent assés que la Cour se dispose très sérieusement à la Guerre, & qu'Elle prend en objet le rétablissement du Roi Stanislas sur le Trône de Pologne.

Les Affaires de Religion sont à peu près dans la même fermentation que les affaires Politiques ; Cependant le Parti Moliniste ou Ultramontain a perdu beaucoup de son crédit en Cour. On peut en juger par l'Arrêt du Parlement de Paris rapporté dans les Nouvelles du mois dernier & par celui du Grand Conseil du Roy rendu le 17. du passé, lequel ordonne

de la suppression d'un Livre composé par un Bernardin Allemand habitué en France, qui renfermoit des Maximes outrées en faveur de la Cour de Rome. Nous rapporterons cet Arrêt avec les Conclusions des Gens du Roi dans leur entier.

Ce jour les Gens du Roy sont entrés & Maître Armand Jérôme Bignon, Avocat dudit Seigneur Roi, portant la parole, ont dit.

Messieurs

On nous remît le dernier jour à votre Audience le Livre que vous voyez entre nos mains ; il est imprimé sans Privilège à Lion en 1729. On y donne à cette Ville le nom de *Colonia Munatiana*, qui n'est pas celui sous lequel elle est connue ordinairement.

Quelqu'étonnant qu'il soit que des Libraires osent en France hazarder l'impression d'un Livre, sans y être autorisés par les formalités ordinaires, si justement établies, il est plus étonnant encore qu'un Religieux demeurant dans le Royaume, s'écarte si extraordinairement des principes fondamentaux de la Doctrine de l'Eglise Gallicane. Mais ce qui nous semble plus surprenant encore, c'est qu'il paroisse

paroisse à la tête d'un Ouvrage de cette nature l'Approbation & la Permission d'imprimer données par l'Abbé General de Cîteaux.

Ce seroit abuser de Vôte Audience que de s'étendre en longs discours sur les Propositions qui vous ont été dénoncées ; Elles sont repetées en differens endroits du Corps de l'Ouvrage & notamment à la fin, dans un petit traité qui paroît séparé du Livre & auquel on a donné le Titre particulier de *Parerga ex Theologia speculativa*. Vous y verrez entr'autres , Messieurs dans le corps du Livre.

„ Pag. 12 Le Pape renferme en
 „ luy la Plenitude de la Puissance , & la
 „ Puissance qu'ont les autres Prélats Ec-
 „ clesiastiques , ils la tiennent immédia-
 „ tement du Pape.

„ Pag. 13. Jésus Christ a donné
 „ la puissance de la Jurisdiction au mo-
 „ yen des Clefs de l'Eglise ; or il n'a don-
 „ né les Clefs de l'Eglise qu'à Pierre seul,
 „ donc il a conféré immédiatement à
 „ Pierre seul la Puissance de la Jurisdicti-
 „ on , & par Pierre ou son Successeur,
 „ aux Evêques ; d'où il s'ensuit , que le
 „ Pape peut déposer les Evêques par luy
 „ institu

„ institués, élus & confirmés & leur oter
 „ la Puissance de la Jurisdiction qui leur
 „ a été donnée par l'Electiôn & la Con-
 „ firmation.

„ Pag. 17. Le Concile general n'a
 „ point de Puissance immédiatement de
 „ Jesus Christ, mais du Pape; étant
 „ séparé du Pape, il peut errer, & ses
 „ Decrets, non confirmés, ne peu-
 „ vent établir aucune vérité quant
 „ à la foy & aux moeurs, parce que
 „ l'Autorité du Concile ne procede
 „ point de l'Autorité des Evêques,
 „ d'autant que comme un de ceux-cy
 „ peut errer, ils ne peuvent errer tous,
 „ mais de l'Autorité du Pape qui con-
 „ voque & approuve le Concile ge-
 „ neral.

„ Dans les Parerga Pag. 7. St.
 „ Pierre seul & les Pontifes Romains
 „ ses Successeurs légitimes ont obtenu
 „ de Jesus Christ la Primauté & le Gou-
 „ vernement Monarchique dans l'Eglise
 „ Militante; l'Autorité du Souverain
 „ Pontife, en définissant & declarant
 „ sur les affaires de la Foy, en pronon-
 „ çant des Sentences, & en établissant
 „ des Loix pour toute l'Eglise, soit pen-
 „ dant

„ dant ou hors du Concile; est infail-
 „ lible, & cela est de Foy.

„ L'appel du Concile Oecumeni-
 „ que au Pape est legitime, mais il n'est
 „ pas permis d'appeller du Pape au Con-
 „ cile General.

Ces Propositions ont été tant de fois condamnées, & sont si directement contraires aux plus précieuses Maximes du Royaume, qu'il suffit de les lire & de les entendre pour concevoir combien elles sont reprehensibles. Nous ne croyons donc pas necessaire de les combattre plus particulièrement, & nous sommes persuadés que la simple lecture de ces Propositions excitera votre indignation & que vous en previez les dangereuses conséquences par un Arrêt digne de votre Zèle & de votre juste severité.

C'est ce qui nous a déterminé, Messieurs, à prendre les Conclusions que nous laissons par écrit avec ledit Livre.
 Eux retirés: Vû le Livre intitulé:
*Eleuchus Privilegiorum Regularium
 tam mendacantium maxime Cisterciensium*, &c. Congestus à P. Raphaële
 Kondig

*Kondig, &c. Colonia Munatiana apud
Turnisios Fratres, anno 1729* Après
lequel Ecrit est un autre intitulé : *Pa-
terga ex Theologia Speculativa* : ensem-
ble les Conclusions du Procureur-Gener-
al du Roy. La matiere mise en delibe-
ration.

Le Conseil ordonne que le Livre
intitulé : *Eleuchus Privilegiorum &c.* sera
& demeurera supprimé comme contenant
des Propositions contraires aux Droits de
la Couronne, à ceux de l'Episcopat,
aux Loix & aux Maximes du Royaume,
aux Libertés de l'Eglise *Gallicane*, à
l'Autorité des Conciles Generaux, &
notamment aux Décrets des Sessions 4.
& 5 du Concile de *Constance*, & a ceux
de la Session 16. du Concile de *Bâle*. Enjoint
à tous les Superieurs Réguliers de l'ordre
de *Citeaux*, chacun en ce qui le regarde,
de tenir la main à ce qu'il ne soit sou-
tenu, ni enseigné, directement ni indi-
rectement, dans leurs Maisons, aucunes
de ces Propositions, ni autres contraires
aux Maximes du Royaume. Enjoint à
tous ceux qui en auroient des Exemplai-
res, de les apporter au Gréffe du Con-

seil pour y être supprimés. Fait défenses à toutes Personnes de les retenir, vendre & debiter. Permet au Procureur General du Roy d'informer contre les Auteurs, Libraires, Imprimeurs & Distributeurs, par devant Maître Jean Duchâtelet, Conseiller au Conseil, que le Conseil a commis & commet à cet effet. Enjoint au Procureur General du Roy de tenir la main à l'exécution du présent Arrêt. Fait au Conseil, à *Paris* le 17. Mars 1733. Collationé, *Signé* Verduc.

Le Parlement a donné une Nouvelle Preuve de son impartiale équité, dans la Condamnation du Libelle, qui a pour Titre, Lettre de Louis XIV. à Louis XV. imprimé à Paris in 4. Cet Auguste Tribunal attentif à tout ce qui peut intéresser la Gloire du Roi & l'honneur de ses Ministres, a trouvé que l'Auteur de cette Lettre, qui est bien écrite & pleine d'esprit, avoit porté l'impudence jusqu'à l'excès, en parlant fort désavantageusement de deux Illustres Personnes qui partagent la confiance du Roy; Ce qui est en quelque façon attaquer le Monarque lui même, malgré les ménagements que ce dangereux Ecrivain affecte d'ail-

d'ailleurs de garder pour S. M. Il a l'adresse d'encenser delicatement les Princes de la Cour les plus a portée de s'élever contre ces Ministres pour les mettre aux prises en les faisant paroître en oposition. Il cherche à se concilier le Parlement en le flattant beaucoup sur l'Article des Remontrances; & en faisant au Ministère un Crime Capital de haute trahison pour les avoir traversées & empêchées. Enfin l'Auteur declare tout le Haut Clergé coupable d'une conspiration formée contre l'indépendance de la Couronne & contre l'Autorité Souveraine du Roy. Les Conclusions de M. Gilbert de Voisins, lors qu'il denonça ce Libelle, sont dignes de l'Eloquence & du Zèle de ce célèbre Avocat General. Voicy comme il s'enonce.

Egalement surpris & indignés, nous croyons ne pouvoir trop tôt vous deferer le Libelle le plus punissable, que depuis long - tems on ait vû se répandre dans le Public. La necessité de le reprimier & d'en poursuivre la vengeance, ne nous permet pas de vous épargner ce qu'il offrira d'odieux à vos regards; & dont sans ce devoir indispensable, nous crain-

drions que la Majesté de cét Auguste Sanctuaire ne fut en quelque sorte profanée.

Une Lettre insolente & séditieuse emprunte le nom du feu Roy pour s'adresser au Roy luy même, & par un double attentat, ose compromettre deux Noms si Sacrés, dans ce que la malignité & la Calomnie peuvent exhiler de plus noir & de plus atroce, Rien n'est à couvert de ses traits empoisonnés: ni la plus auguste naissance, ni le rang le plus élevé, ni la plus sublime vertu, ni le Caractère le plus respectable. La mémoire du feu Roy consacrée à jamais par une gloire immortelle, s'y voit outragée. L'oserons nous dire ? Une plume audacieuse porte jusqu'au Roy luy même des atteintes criminelles qui retombent sur ses fidèles Sujets. Depuis le jour heureux de sa naissance, objet continuel de nos affections, de nos empressemens, & de nos soins ; si cher à ses Peuples, si digne de l'être, on voudroit le faire douter d'un Amour qui les portera toujours à luy sacrifier jusqu'à leur vie.

Serons nous surpris ; que ceux qu'il honore de sa confiance & qu'il appelle à ses Conseils, malgré leurs infatigables travaux, leur Zèle, & leur attachement

inviolable à sa Personne, soient en butte à un Ecrivain dont l'Aversion est honorable, & de qui les loüanges blessent davantage que ses traits les plus amers & les plus injurieux.

Quelque méprisable que soit l'Ouvrage en luy même; Ce qui ne l'est pas, c'est l'attentat qu'il commet contre la Majesté du Prince, contre la dignité & la grandeur de son Etat, contre la réputation & la gloire de nôtre Nation, dont Elle a toujours été si jalouse; c'est l'exemple pernicieux qu'il donne d'une licence jusqu'à présent inouïe, & d'un désordre digne des plus severes châtimens.

Que ce Libelle criminel, Ouvrage odieux de ténèbres, en éprouve en ce moment la rigueur; que flétri des titres qui lui appartiennent, s'il en est qui puissent exprimer sa noirceur, il soit expié par les flammes. Que l'Auteur & ceux qui ont pû se rendre les complices de son crime, n'échappent pas, s'il est possible, à toutes les voyes légitimes que nôtre Ministère employe pour la recherche des Coupables. Ce sont Messieurs les principales vûes des Conclusions que nous apportons à la Cour, accompagnées

gnées des Exemplaires qui sont tombez entre nos mains. Eux retirés vû le Libelle imprimé, intitulé: *Lettre de Louis XIV. à Louis XV. contenant dixhuit pages in 4.* La matiere sur ce mise en deliberation. La Cour a ordonné & ordonne, que le - dit Libelle sera laceré & brulé en la Cour du Palais, au pied du Grand Escalier d'iceluy, par l'Exécuteur de la Haute Justice, comme séditieux, calomnieux & injurieux à la Majesté & a l'Autorité Royale. Fait très expresses inhibitions & defenses &c.

La Mort de Monseigneur le Duc d'Anjou a été un sujet très sensible de douleur au Roy & à la Reine, elle arriva le 7. du Courant vers les 9. heures du matin. Ce Prince étoit âgé de 2. ans & 7. mois: On l'avoit promené une heure auparavant dans les Jardins de Versailles comme à l'ordinaire, & à 8. h. & demie qu'on le ramena dans son Appartement on n'avoit encore apperceu aucun danger pour sa vie. Il expira immédiatement après avoir éternué. La Reine qui étoit pour lors à une des Fenêtres de son Appartement, s'étant aperçue de quelque mouvement extraordinaire du

du côté de celuy du Prince en demanda la cause à un Porteur de Chaise qui passoit dans les Jardins ; & celuy cy qui vrai semblablement ne reconnut point la Reine, répondit assez brusquement qu'il n'y avoit plus de Duc d'Anjou: Cette réponse inopinée saisit tellement S. M. que la Fièvre la prit bientôt après. Le Roi a remis à l'occasion de cette mort jusques au 13. le Voyage de Rambouillet qui étoit fixé au 8. On a transféré le Prince le même jour de son décès à 7. heures du soir, sans aucune Cerémonie, du Château de Versailles à celuy des Tuileries où le Clergé du Chapitre & de la Paroisse de St. Germain & les Feuillans s'étoient rendus pour le recevoir ; Mais on ne retint que 12. Prêtres & autant de Religieux. On fit le 8. l'ouverture du Corps du Prince en présence des Medecins & Chirurgiens de la Cour: On luy trouva de l'eau extravasée dans le Cerveau & dans la Poitrine. Le 9. on le porta à St. Denis. La marche commença par un Détachement de 30. Cavaliers du Guet à Cheval, suivis de 3 Carosses à 8. Chevaux & de 3. autres à 6 Chevaux, de 50. Mousquetaires gris, de 50. Mousquetaires

quetaires noirs ; & de 30. Chevaux Légers. Le Carosse du Corps dans lequel étoit Mr. le Duc d'Orleans qui menoit le deuil , venoit en suite , précédé de 30. Pages à Cheval , entouré de 25. Gardes du Corps & suivi de quatre Carosses à 6. Chevaux & d'un détachement de 30. Gendarmes qui fermoient la marche.

Les affaires d'Avignon ne se sont pas terminées ainsi qu'on l'esperoit ; le Blocus de cette Ville là, ayant été continué , fait que les Vivres y sont chers , la mesure de Blé qui ne coutoit que 25. Liv. est montée à 35. Liv. Le Marquis de Malija & Mr. de Côtébelle sont arrivés à Paris , en qualité de Deputés du Comtar d'Avignon , pour tacher d'ajuster ces differents.

GRANDE BRETAGNE.

L O N D R E S. Tous les Vaisseaux de Guerre destinés pour la Mediteranée , qui étoient à Chatam , ayant leurs Equipages complets , sont allés à Blackstake , pour y prendre leurs Canons & des provisions & se rendre ensuite à Spithead , où est le rendez vous de l'Escadre. L'A-
miral

Amiral Stevvart qui doit la commander arborera son Pavillon à bord du Vaisseau l'Edimbourg. Cet Amiral reçut le 26. les Instructions de l'Amirauté. Le Lord Muskeri a ordre d'aller en Terre neuve avec une Escadre de cinq Vaisseaux de Guerre, afin de protéger le Commerce de la Pêche dans ce País là.

Le 11. du mois passé, les Communes ordonnerent de porter un Bill, pour mieux empêcher les Arrêts frivoles; Elles resolurent aussi en grand Comité, que les Diamans, perles, rubis, Emeraude & tous autres joyaux & pierres précieuses, seroient aportés dans ce Royaume & transportés au dehors sur toutes sortes de Vaisseaux, sans payer aucuns Droits. Le 17. le Bill pour les Diamans & celui pour l'encouragement des Colonies de Sucre furent lûs pour la première fois; Celui pour empêcher les Procès de pure Vexation, fut lû pour la deuxième fois. Les Seigneurs s'étant formés en grand Comité, pour examiner le Bill contre les Soldats mutins & les Déserteurs; On proposa de réduire les Troupes du Roi à 12 mille hommes; mais après de grands débats; Cette pro-

position fut rejetée à la pluralité de 1073 Voix contre 41. Le 25. les Communes considererent en grand Comité, les moyens les plus propres pour mieux assurer & augmenter les droits & revenus déjà chargés & payables sur le Tabac & sur les Vins: La Proposition ayant ensuite été faite, de porter un Bill pour mettre une Accise sur ces Marchandises, le Chevalier Robert Walpole fit à ce sujet un Discours qui dura plus de 2. heures: Il y fit voir évidemment les fraudes qui se commettent dans ce Commerce au préjudice des revenus du Roy, & l'avantage qui reviendroit au public par l'établissement de l'Accise. M. Petri Alderman de Londres, répondit à ce Discours & parla fortement contre l'établissement de l'Accise. Le Chevalier Guillaume Young ayant répliqué à ce dernier, Mr. Methnen refusa celui ci à son tour. Le Procureur General parla ensuite, & montra la nécessité qu'il y avoit d'établir une Accise, afin de prévenir les fraudes & les Contrebandes. L'Orateur de la Chambre fit aussi à ce sujet un fort beau Discours. Mrs. Bernard, Pultney, Windham &c. parlèrent contre l'établissement de l'Accise; mais enfin on
résolut

à la pluralité de 265. Voix contre 204. que les Droits sur le Tabac des Plantations Angloises accordés par divers Actes du Parlement, cesseront après le 24. Juin, & qu'au lieu desdits Droits, on accordera à S. M. un droit Domestique de 4. s. par Livre sur tout le Tabac apporté des Plantations Angloises. On résolut aussi de continuer à délibérer le 15. du Courant sur ce qui regarde l'Accise sur les Vins. Le Prince de Galles étoit présent aux Débats, ainsi qu'un Grand nombre de Noblesse & Ministres Etrangers; & la Chambre ne se separa qu'à une heure après minuit. Jamais on n'a vû un si grand concours de Peuple qu'il y avoit ce jour là dans la Hale de Westminster. On avoit ordonné à un Dérachement des Gardes à Cheval & à pié, ainsi qu'aux Connétables de la Ville & Banlieue de Westminster de se tenir prêts au cas qu'il arrivât quelque tumulte; mais tout se passa tranquillement. Le 26. les Seigneurs présenterent une adresse au Roy, pour le prier de leur faire remettre un état des Dettes de la Nation, comme elles étoient le 31. Décembre dernier, avec un Compte du produit & de la disposition du fond d'A-

mortissement. S. M. donna d'abord des ordres en conformité de cette Requisition. Le 27. Les Communes ayant ouï le Rapport des résolutions prises le 25. touchant l'Accise sur le Tabac, il s'éleva encore de grands débats, qui durèrent jusqu'à minuit; mais enfin il fut ordonné qu'on en porteroit un Bill. Le 31. le Contrôleur de la Maison du Roi fit rapport que S.M. conformément à l'Adresse de la Chambre qui lui avoit été présentée, donneroit des Ordres pour bâtir un Edifice plus spacieux & plus convenable pour le Parlement. Le 1. du courant, le Roi se rendit à la Chambre des Pairs, avec les Cérémonies accoutumées & y ayant mandé les Communes, S. M. donna son consentement Royal au Bill pour punir les Soldats, mutins & Déserteurs & à divers autres Bills.

Plusieurs fameux Marchands de la Virginie & autres Négociants en Tabac, ont dressé & signé une Requête pour la présenter au Parlement, lors qu'il se rassemblera après les Fêtes, demandans d'être ouïs eux mêmes, ou par des Avocats, contre le Bill qui est sur le Tapis, pour l'établissement d'une nouvelle Accise sur le Tabac.

Des

Des Députés de la Communauté de Liverpool, sont arrivés icy, pour s'oposer pareillement à l'Accise sur le Tabac & sur le Vin, & l'on assure que plusieurs Communautés Marchandes, doivent en envoyer aussi pour le même sujet. La Ville de Londres persiste de même dans le dessein de faire ses Représentations là dessus, & le Lord Maire & les Aldermans devoient se rendre pour cet effet en Corps, vers le milieu de ce mois, au Parlement.

Le 9. du Courant, l'Amiral Stevart, Commandant de l'Escadre destinée pour la Méditerranée, prit congé de L. M. & il partit le 13. pour Portsmouth. Cette Escadre mettra à la Voile par le premier vent favorable.

La Chaloupe Jaques & Marie allant en Hollande, ayant à bord plus de 30. mille Livres Sterlings en or, a péri près d'Alborough dans le Comté de Suffolk, sans qu'aucun de l'Equipage, ni des Passagers, au nombre de 20. ait pû se sauver.

Le Roy a déclaré qu'il feroit cet Eté la Revue de tous les Régimens qui sont en Angleterre, & que vers la fin de Mai, S. M. commenceroit par celle des Gar-
des

des à Cheval & a pié.

Le Vicomte de Tyrconel, presenta ces jours passés à la Reine la 2. Partie du Poëme intitulé, *Le Laureat Volontaire*, écrit par Mr Savage. S. M. qui honore les Gens de Lettres de sa Protection, reçût ce Poëme très gracieusement, & accorda à Mr. Savage une Pension annuelle de 50. Livres Sterlings.

Actions, Banque 150. & 3. quarts.
Indes 158. & 3. huit, Sud 102. & demi,
& Annuités 110. & demi.

P A I S - B A S.

LA HAYE. Le Baron de Fricshheim General de l'Infanterie de L. H. P. & Gouverneur de Bois-le Duc, Colonel des Gardes Hollandoises &c. mourut sur la fin du mois passé âgé de 60 ans. Ce digne General, dont on a toujours admiré la Pieté exemplaire, a terminé sa vie d'une maniere très édifiante. Il est universellement regretté, & la République perd en lui un Officier General très brave & très expérimenté. Le Gouvernement de Bois-le Duc a été donné au Prince de Holstein-Beck, Gouverneur

neur d'Ypres ; le Gouvernement d'Ypres a été conféré à Mr. Du Portail Lieutenant General Commandant de Namur ; Mr. de Verschuur Commandant de la Citadelle de cette Ville là , a succédé à Mr. Du Portail ; & le Baron de Schvarzenberg Colonel d'Infanterie , a remplacé Mr. De Verschuur.

BRUXELLES. Sur le bruit qui s'est répandu dans tout le Brabant que les François avoient dessein d'attaquer Luxembourg ; le Gouvernement prend toutes les précautions imaginables, pour la conservation de cette Place. La Garnison a été renforcée de 4000. hommes & de 36. Pièces de Canon. Le 9. du Courant on fit partir aussi pour y envoyer sous une bonne Escorte 200. quintaux de Poudre à canon. Le General Comte de Wurbrandt, est arrivé icy de Vienne pour commander les Troupes Impériales pendant l'absence du Comte de Vehlen qui va en Westphalie, pour ses affaires Domestiques.

SEVILLE. Les lettres de Cadix portent que les Vaisseaux de Roi, commandés par le General Don Blaise de Lesse, avoient rencontré un Navire de Guerre Algérien de 44. pièces de Canon; Ce gros Corsaire tacha de se retirer à force de voile du peril où il se trouvoit; mais avant qu'il fut arrivé à la côte vers laquelle il cingloit; il fut coulé a fond par le Canon des Vaisseaux Espagnols; Il n'y eut que l'Equipage de sauvé. L'Algerien étoit chargé de Vivres qu'il devoit débarquer à Arseu, petit Port près de Mortaga.

La Cour doit bien-tôt quitter le séjour de cette Ville; On prépare les Maisons Royales de Madrid, de Valladolid, & de St. Ildefonse; mais on ne dit pas encore à laquelle de ces trois L. M. doivent se rendre. Toutes les Troupes du Roi sont prêtes à entrer en Campagne; La nombreuse Flote dont on a parlé est toute appareillée. Les Galères équipées à Barcelone, sont en état de mettre en Mer au premier ordre. Une de ces Galères qui y a été construite, servira de
Capi-

Capitane à l'Escadre Espagnolè; C'est la plus belle qui se soit vuë en Espagne.

Le Marquis de La Paz, qui fut attaqué d'Apoplexie, au commencement du mois passé, laquelle luy est tombée sur le côté gauche, est toujours fort mal; La Cour & la Ville appréhendent extrêmement de perdre cèt habile Ministre, qui est estimé & cheri de tout le monde, à cause de ses excellentes qualitez.

Le Prince & la Princesse des Asturies & l'Infant Don Louis ont été attraqués de la maladie ordinaire de cette année; Cependant L. A. R. se trouvent beaucoup mieux. Ces Rhumes & ces Cathares ont affligé presque tous les Habitans de cette Ville, à peu près comme en 1730.

Le Roy a eu aussi une indisposition très serieuse; mais sa santé est assés bien remise présentement.

Les nouvelles que l'on reçoit d'O-ran & de Ceuta, nous apprennent qu'il régne une grande tranquillité dans ces deux Places & aux environs, & qu'il n'y a aucune apparence que les Maures veuillent faire de nouvelles tentatives de ces côtés là.

Les dernières Lettres du Camp des
G Algè-

Algésires * portent que le Comte de Roideville , Commandant General des Troupes qui y sont , ayant eu avis qu'un Navire Algérien armé en Course se trouvoit dans le Nouveau Mole de Gibraltar ; Ce Comte avoit fait partir en diligence du Havre des Algésires , deux Vaisseaux Gardes - Côtes armés en Guerre , & qu'il leur avoit ordonné de croiser à la hauteur du Port de Gibraltar & des Caps pour tâcher d'arrêter l'Algérien , dès qu'il remettrait à la Voile. En conformité de cet ordre un des Navires Espagnols sur lequel il y avoit une Compagnie de Grenadiers du Régiment de Grenade , ayant pris les devants , découvrit un autre Bâtiment Maure qui croisoit dans le Détroit. Celui ci voyant que l'Espagnol se mettoit en devoir de l'attaquer , fit bonne contenance & l'attendit les Armes à la main ; ensuite il se défendit vigoureusement ; mais le Garde - Côte l'ayant abordé deux fois , s'en rendit Maître à la seconde , sans avoir perdu un seul homme des Siens. Il y eût seulement quelques Es-

* Lieu où la Cour d'Espagne a fait construire de Superbes Fortifications , à l'opposé de Gibraltar , & où elle entretient une Garnison assez considérable.

Espagnols blessés par les pierres que leur jettoient les Infidèles. Le Capitaine, & le Lieutenant des Grenadiers sont de ce nombre. Le Corsaire qui a été pris est un Vaisseau de 4. Canons & 8. Pierriers, il peut contenir 60. hommes ; Cependant il n'avoit que 33. Maures sur son Bord. Le Capitaine, le Lieutenant & cinq Maures de l'Equipage furent tués dans le Combat. Les 26. autres furent conduits avec leur Navire dans le Havre des Algésires.

P O R T U G A L.

L I S B O N N E. La Princesse du Brésil, née Infante d'Espagne, est tombée malade de la petite Verole, qui est sortie fort heureusement ; Ce qui fait espérer que cette maladie n'aura pas de fâcheuse suite.

Les Vaisseaux de Guerre N. D. de Lampadosa & N. D. des Ondes mirent à la Voile le Mois passé, sous les ordres de D. Jean-Baptiste Bogliani pour croiser le long de nos Côtes. Il y a actuellement dans ce Port 78. Navires Marchands, 2. Vaisseaux de Guerre & un Paquet-bôt

Anglois ; 11. Navires Marchands & un Vaisseau de Guerre Hollandois ; 11. Navires François, 3. Espagnols, 2. Suédois & un Danois.

I T A L I E.

R O M E. L'affaire de Mr. Genovesi fut décidée dans la Congrégation de *Super non nullis*, sur la fin du mois passé. La Sentence exile, dit-on, ce Prélat de la Ville de Rome, le prive de son Canoniat du Vatican & de ses autres Bénéfices, sur lesquels on lui accorde 200. Scudis pour son entretien.

Le Prince de Maroc qui fut Bâtisé le mois dernier fut admis sur la fin du même mois, à baiser les piés de S. S. Il a rendu ses Visites aux Cardinaux, aussi bien qu'au Chevalier de St. George & à la Princesse son Epouse; & Il a été reçu par tout avec beaucoup de distinction.

Le Pape a accordé à l'Empereur un Bref qui autorise S. M. Imp. de pourvoir à tous les Evêchés vacans en Hongrie & d'y en eriger un nouveau, comme aussi quelques Abaies, Paroisses & Séminaires.

Il s'est tenu une Congrégation de 17. Cardi,

Cardinaux au fujet de Castro & Ronciglione ; mais on ne dit pas ce qui y a été résolu.

M I L A N. Le Marquis de Cafali, Ministre de Parme, présenta ces jours passés un Mémoire au Comte de Daun, Gouverneur General de cèt Etat, pour se plaindre de ce que le Gouverneur de Cremone, avoit fait ôter par force un Ponton qui étoit sur le Pô, pour le transporter ailleurs, au grand préjudice des sujets du Duché de Parme ; d'où l'on mande que le Gouvernement qui regarde cette affaire, comme une violation de Territoire, avoit expédié à ce fujet un Exprès à Vienne. Le Marquis se dispose à retourner à Parme: Il laissera icy son Secretaire pour avoir soin des affaires de sa Cour.

V E N I S E. Le 25. du mois passé Fête de l'Annonciation de la Ste. Vierge, le Doge, accompagné de toute la Seigneurie & de l'Ambassadeur de S. M. I. se rendit en Cerémonie à l'Eglise Ducale de St. Marc, où l'on avoit exposé à la Veneration Publique, l'Image de la Ste. Vierge

Vierge peinte par l'Évangéliste St. Luc. Cette Fête fut célébrée avec d'autant plus de Pompe, qu'à pareil jour en 421. ou 450. comme quelques uns le prétendent; on commença à bâtir cette Ville.

Le renommé Baron de Sieberg, dont on avoit perdu la trace de puis sa sortie précipitée de Saxe, se trouve aujourd'huy transplanté en cette Ville, où il fait la même figure & mené le même train de Vie qu'il faisoit il ny a pas long tems en Hollande & en Allemagne. Ce rare Personnage a encore rencontré icy une riche Avare, qui lui a libéralement ouvert son Coffre fort, parce que le Baron doit dans le terme d'un An le luy remplir de *l'Or Philosophique* le plus pur; & même luy communiquer moyennant 50. mille scudis, le secret d'en gagner 500. mille; ensuite 5. millions; & toujours de même en décuplant par la progression Hermetique: Ensorte qu'on assure que ce riche Venitien s'est déjà défait de quelques Métairies ou terres non titrées, qu'il possédoit; ne voulant plus avoir d'autres biens fonds que des Principautés, ou tout au moins des Duchés.

Un

Un autre Richard fournit encore aux appointemens, c'est un vieux Noble Vénitien, à qui il a promis de prolonger la Vie, pour le moins de 10. ou 12. ans, au delà de son terme Naturel, par le moyen d'une Teinture Auréale dont il doit prendre tous les matins quelques Goutes.

P A R M E. L'Infant Duc a fait afficher dans cette Ville, & dans les Dépendances de Castro & Ronciglione, une Déclaration par laquelle „ il est enjoint „ aux sujets & habitans de ces deux „ Etats, de ne reconnoître d'autre Mai- „ tre & Seigneur que S. A. R. le Duc „ de Parme, à qui ces Etats appartiennent de Droit, comme fiefs de l'Empire unis au Duché de Parme. Cette Déclaration a extrêmement déplu, à S. S. qui en a témoigné son mécontentement par un Bref déhonoratoire adressé à l'Infant Duc, dans lequel cette démarche est traitée d'attentat contre la Dignité du St. Siège, contre les Stes. Loix, & punissable au premier Chef. Cette affaire ne manquera pas de devenir embarrassante & sérieuse pour le St. Siège, puis que
notre

nôtre Gouvernement est ferme sur ces prétentions & qu'il sera soutenu à ce que l'on assure par l'Espagne, par la France, & par l'Empereur même, moyennant que S. A. R. reconnoisse que ces Etats sont Fiefs immédiats de l'Empire.

T U R Q U I E.

CONSTANTINOPLE. Les dernières Lettres de Perles, n'apprennent rien de positif sur les progrès de Thamas Kouli-Kam. L'Armée Ottomane n'est pas assez forte pour hasarder une Bataille contre ce General Persan; C'est pourquoy on fait marcher de ce côté là, la plupart des Troupes qui sont en Europe & Topal Osman Bacha à été nommé pour aller commander nôtre Armée. Ce nouveau General levera des Troupes en Romelie & partira incessamment. Il avoit été résolu dans un Divan que S. H. y iroit en Personne, de même que le Grand Vifir; mais sur les représentations qui furent faites que le Sultan ne pouvoit s'éloigner sans danger de cette Capitale, où le feu de la Rebellion n'est pas éteint; On a changé d'avis. Quelques Compagnies de Janis-

sai

faïres qui sont icy en Garnison , partiront après le Bairam pour aller joindre aussi nôtre Armée en Perse.

L'Escadre de 10. Sultanes qu'on équipe dans ce Port, sera dans peu en état de mettre en Mer: Cette Escadre est non seulement destinée à aller au secours des Algériens ; mais aussi à croiser sur les Maltois , afin de se venger s'il est possible de la prise du Vaisseau Amiral, faite par 2. Batiments de l'ordre de Malte, qui tient fort au cœur des Ministres de la Porte.

Les 2. Vaisseaux de Guerre , dont S. H. fait présent à la Regence d'Alger , ont mis à la Voile le mois passé ayant à bord 5000. bombes: Ils doivent joindre 9. Vaisseaux Algériens , qui sont entrés dans un des Ports de cêt Empire pour y embarquer quelques Troupes & des Munitions.

S U I S S E.

C O I R E. M. le Comte de Walckenstein , doit prendre le Caractère d'Ambassadeur de S. M. I. auprès des Louïables Cantons Suisses , au lieu de celui de Résident

sident qu'il avoit auparavant. Il a reçu ses Lettres de Créance à ce sujet.

APPENZEL. Il doit se tenir une Assemblée générale des Moderés & des Sévères dans les commencemens du Mois prochain ; & l'on espère que quoy que ceux de Troguen prennent un peu d'ombrage de ce qu'elle se tiendra sur le territoire d'Herisau ; cela n'empêchera pas que l'on ne se concilie. Les deux partis sont fortement exhortés à la réunion par les L. Cantons Evangeliques , qui doivent même encore tenir à Frauenfeld le mois prochain, une Diette à l'occasion de ces troubles: Il s'y rencontrera des Députés de l'un & de l'autre Parti, & ce que l'on y agitera spécialement concernera une Amnistie générale. Moyennant cela il est à présumer que nous verrons de nouveau & dans peu, l'union & la paix régner parmi nous.

NEUCHÂTEL. Sur les bruits de la prétendue Alienation de cette Souveraineté, parvenus jusqu'aux Oreilles du Roy ; S. M. a daigné écrire à M. de Froment notre Gouverneur, que lesdits bruits
lui

Avril 1733.

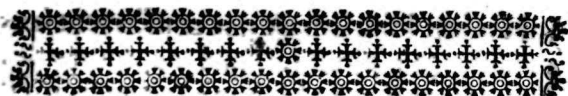
59

lui étoient injurieux & par conséquent sans
consistance ; ajoutant que de toutes les
Successions que Sa Maison a recueilli, il n'y
en a point qu'Elle cherisse d'avantage,
que celle de la Souveraineté de Neufcha-
tel & Valangin.



H 2

NOU.



NOUVELLES LITTERAIRES.

*Parallèle de Théophraste & de
La Bruyère.*

Ils ont eu tous deux l'avantage d'écrire parfaitement chacun dans sa langue & tous deux dans le même genre de composition. Tyrtame fut surnommé Théophraste, c'est-à-dire, un homme dont le Langage est Divin: Si les surnoms avoient lieu chez nous, comme chez les Grecs; On appelleroit La Bruyère, Bouche d'Or. L'un a plus de douceur dans son Stile & d'amenité dans l'élocution; Il y a des traits plus hardis, plus vifs & plus piquants dans l'autre. On lit volontiers Théophraste pour être instruit; mais il faut vouloir l'être; c'est une Leçon qu'il faut apprendre. La Bruyère se lit par récréation, il instruit en récréant & sans qu'on le veuille; C'est une Critique amusante qu'on

qu'on veut lire. Il y a une Monotonie dans le Grec ; Beaucoup plus de Variété & de brillant dans le François. C'est un grand Tableau des Passions ; Chez l'un le Portrait d'un grand nombre d'hommes y est ébauché ; Chez l'autre ils sont tous tirés d'après nature : Les Caractères y seroient épuisés s'ils le pouvoient être. Théophraste a fait des Peintures generales des Vices & des Vertus. Il y a quelque chose dans l'usage du Monde qui n'est ni Vice ni Vertu ; La Bruyère l'a connu & l'a attrapé. Le premier est fécond en définitions Métaphisiques , toutes belles & heureuses , c'étoit peut être le goût de son *tems*. Le second a aussi travaillé selon le goût du sien & les a négligées. Théophraste , enfin , selon la manière de vivre qu'il avoit contractée à l'Ecole de Platon & d'Aristote , étoit vraiment Philosophe dans ses mœurs , & comme tel , il en vouloit peut être plus à la destruction du Vice même , qu'il peint avec des Couleurs si noires & si belles. La Bruyère plus versé parmi les hommes , en vouloit peut être plus aux hommes mêmes , desquels il avoit le plus à souffrir ; C'est un Misantrope réjouissant.

Re.

*Recueil de Pièces d'Histoire &
de Littérature. A Paris &c.*

L'Auteur a donné jusques icy deux Volumes de ce Recueil, & promet de continuer dans la suite. Il s'applique à diversifier les matières, & à promener agréablement son Lecteur, tantôt dans les détours de l'Histoire, tantôt dans ceux de la Critique, tantôt dans le sérieux & tantôt dans le Stile enjoué & badin. Et quoi que ce Livre contienne des Pièces que l'on trouve ailleurs; il y a cependant aussi du neuf, & cette Collection ne peut que faire plaisir, puis qu'elle évite au Lecteur la peine de lire des Dissertations longues & ennuyeuses, & qu'elle lui présente les mêmes matières traitées en peu de mots, succinctement, solidement & avec clarté.

Entre les Pièces curieuses que ce Livre renferme; On trouve dans le second Volume un Discours sur l'état des Nations à la Naissance de l'Eglise. L'Auteur s'applique à montrer, que lors que I. C. vint au Monde, tout concouroit pour l'établissement de son Eglise. C'est comme l'on voit, le même Plan qu'a tenu M Bossuet dans son Discours sur l'Hif.

l'Histoire Univeselle. „ l'Empire Romain
 dit nôtre Collecteur, „ est étendu dans
 „ les trois parties du monde connu, &
 „ est regardé comme le seul Empire de
 „ la Terre, lors que le Grand Roi, le
 „ Roi de l'Univers va paroître. Le
 „ Monde goute une paix generale lors
 „ que le Roi de Paix vient l'apporter
 „ avec lui. La puissance des Romains
 „ sert à l'accomplissement des Prophetes
 par l'ordre qui en vient dans les différentes
 Provinces de l'Empire, pour une Descrip-
 tion generale de tous les Sujets de cette
 puissante Monarchie; le Messie naît dans
 Bethléem de Juda; par cette puissance
 la Tribu qui porte ce nom perd son
 autorité, les Gentils qui devoient entrer
 dans les promesses & dans l'alliance de
 misericorde se réunissent avec les Juifs
 pour immoler l'Hostie de propitiation
 qui par le mérite de son sang va des deux
 Peuples n'en faire qu'un; enfin par cette
 même puissance Jerusalem est détruite,
 le Temple rasé & la Synagogue des
 Juifs anéantie avec ses Autels.

Ce n'est pas non plus sans mystère
 que Rome devient le Centre de l'Empire
 de l'Univers, pour l'être ensuite de la
 verita-

veritable Religion ; que les Nations y abordent de toutes parts , afin qu'elles y reçoivent le culte du vrai Dieu au lieu des vaines richesses , ou des honneurs périssables , qui étoient le but de leurs voyages ; elle envoie par tout des Colonies pour y porter ensuite la foi de l'Evangile ; le Messie vient dans le Temple lors que Rome est dans le plus haut point de sa grandeur , & que la politesse , l'Esprit , les belles Lettres & les Sciences y brillent avec le plus d'éclat , afin qu'en étendant tous ces avantages dans les Pays où Elle étend sa Puissance , elle y établisse la politesse , l'urbanité ; en un mot , un esprit de société , qui donnât quelqu'ouverture à la Prédication de l'Evangile , & qui disposât les Esprits à l'écouter. Par là l'Evangile devoit hériter de toute la richesse & de la Science de Rome : par là la Foy fait voir qu'elle sçait soumettre à sa misterieuse obscurité les plus sublimes genies , & qu'elle n'a pas besoin de leurs secours & de leur éloquence pour établir son Empire par toute la terre.

Si l'Etat Civil dispoſoit tout à l'arrivée du Messie , l'Etat de la Religion montreroit

étoit encore d'avantage le besoin que les hommes avoient de la nouvelle Alliance. Ils avoient de belles Loix, mais elles n'étoient point observées; le Corps de leurs Loix étoit corrompu par un grand nombre d'autres qui permettoient plusieurs désordres; la Religion étoit plus horrible encore, c'étoit elle qui apprenoit aux hommes à devenir méchans, les Fêtes des Dieux étoient des jours de brigandages & de désordres; les Temples étoient des Ecôles d'impureté, d'irréligion; tous les Dieux y étoient bien reçus: Rome adoroit ceux qu'elle avoit vaincus, & de vaines Statuës sans sentiment & sans connoissance étoient victorieuses des Vainqueurs des Nations & des Maîtres du Monde. Le seul vrai Dieu y étoit inconnu, lui seul n'avoit point d'Autels ni de Sacrificateurs; point de culte ni d'adorateurs. L'Egïpte & la Grèce avoient aussi leurs Dieux; mais quels Dieux! ose-t-on les nommer, tant ils sont capables d'humilier l'homme.

La Religion des Juifs étoit elle-même mêlée de superstitions & de Traditions purement humaines; en un mot, toute la Religion des différens Peuples, leurs Loix mal observées leurs

sacrifices abominables aux yeux de Dieu; leurs erreurs montées à leur comble, tous les raisonnemens & les Systèmes des Philosophes épuisés, montroient aux hommes le besoin qu'ils avoient d'une Religion qui leur apportât enfin des connoissances, qui pussent fixer leurs esprits, au milieu de tant de monstrueux égaremens & qui leur donnât des forces dont ils sentoient la nécessité, pour accomplir leur devoir, & pour suivre la voye de la vérité & de la vertu.

La Piece suivante traite des Donations de Pepin & de Charlemagne faites à l'Eglise de Rome; On y fait voir qu'elles sont le commencement de la Souveraineté temporelle des Papes. L'Auteur de cette Dissertation s'applique à y montrer qu'avant la Donation de Pepin les Papes n'ont eû aucune Souveraineté, ni à Rome, ni en Italie, ni en aucun Endroit: Et que les Rois Pepin & Charlemagne étoient Maîtres & légitimes possesseurs des Pays qu'ils ont donnés aux Evêques de Rome.

Extraits de quelques Caractères de divers Poètes François, tirés des Caractères

Pères de 58. des meilleurs Historiens, Orateurs & Poètes, &c. que nous avons annoncé dans nôtre Mercure de Janvier 1732.

Clement Marot vivoit sous le Règne de François I. C'est le plus Ancien de nos bons Poètes ; mais il semble renaitre tous les ans. Sa vivacité naturelle & son agrément lui donnent un air de jeunesse qui brille jusques dans son vieux langage. Il a fait en quelque sorte la fortune de beaucoup d'anciens mots, qu'on emprunte volontiers de lui, & qu'on emploie même à titre d'ornement. Jamais il ne fut plus à la mode qu'à présent ; Il est du bel Esprit de le copier & on est presque sûr d'être aplaudi de certaines Gens avec une Pièce Marotique.

Du - Cerceau a mieux imité que personne l'élégant badinage de Marot. La charmante naïveté qui se trouve dans ses pensées , ses tours ingénieux , sa diction pure & enjouée ne sont pas ses seuls talens ; Il fait aussi répandre une Noblesse & une Dignité merveilleuse sur les choses qui en paroissent le moins susceptibles. Ce qu'il dit est ordinairement assez com-

mun pour le fond ; mais il le présente sous des jours qui lui donnent un air de nouveauté & quelque chose de piquant. Le naturel & le vrai sont pour ainsi dire le fond & la matière de ses Ouvrages. Rien de plus simple pour l'ordinaire que ses sujets ; mais il a soin de les relever par une Versification aisée & coulante ; par une fécondité, une délicatesse, une netteté d'expression, & si je l'ose dire par une légèreté de pinceau, qui plaisent infiniment. Sa Muse est gaie & badine, mais elle ne s'écarte jamais des règles de la bienséance & du devoir.

Malherbe, est un des Auteurs à qui la Poésie Française a le plus d'obligation ; C'est lui qui le premier fit sentir une juste Cadence dans nos Vers, & qui nous apprit le choix & l'arrangement des mots. La Nature ne l'avoit pas fait grand Poète ; mais il corrigea ce défaut par son Esprit & par son travail. Quelques unes de ses Odes ne vieilliront jamais, parce que le bon goût est de tous les Siècles. Il y montre d'un Stile plein & uniforme tout ce que la Nature a de plus sublime & de plus beau, de plus naïf & de plus simple. Ses pensées sont justes, ses Ex-
pres-

pressions sont Nobles, Sa Versification aisée, ses figures variées ; mais il ne s'en permet jamais de trop hardies, & sage jusques dans ses emportemens ; il a presque toujours fait voir qu'on peut être raisonnable sans être froid.

La Fontaine, qu'on peut appeller le Phedre François, est dans toutes ses fables ingénieux, naïf & charmant ; On ne peut le lire sans être agréablement instruit, & on n'en peut quitter la lecture sans souhaiter de la reprendre.

La Motte. La Politesse de l'expression & la justesse du raisonnement, forment le caractère propre de cet Illustre Académicien.

Rousseau s'est rendu très célèbre par ses Poësies. C'est un des Auteurs de notre Siècle qu'on lit & qu'on estime le plus. Le Poète, mais le Poète admirable, paroît dans plusieurs de ses Odes. On diroit, en lisant sa Traduction des Psaumes de David, qu'il étoit animé du même feu dont ce Prophete étoit embrasé. Son Ode contre la Fortune, vaut seule un long Poème & surpasse tout ce que les Anciens ont jamais fait de meilleur en ce genre.

Traité des Dissensions entre les Nobles & le Peuple , dans les Républiques d'Athènes & de Rome , &c. L'Art de ramper en Poésie , & l'Art du Mensonge Politique , Traduits de l'Anglois de Mr. Suviſt ; in 12. 364. pages. A Alethobathopſeudopolis , & ſe vend à Paris , chez Jean-François Joſſe , rue St. Jaques , à la Fleur de Lys d'Or. 1733.

Le Nom ſeul de Mr. *Suviſt* , Auteur des Voyages de *Gulliver* , Traduits en François depuis quelques Années , ſuffit pour rendre ce Recueil recommandable ; les 3. Traités dont il eſt compoſé , ſont également interreſſans chacun dans ſon genre. On voit par le 1. qui eſt un Ouvrage ſérieux ; combien les Diſſenſions ſont dangereuſes dans quelque Etat que ce ſoit ; qu'elles ne ſe terminent preſque jamais qu'au déſavantage d'un des deux Partis , ou même au déſavantage de tous les deux , & que ſouvent la Tyrannie d'un ſeul en eſt le fruit. L'Auteur y a principalement en vûe les troubles
d'An-

d'Angleterre ; mais ce qu'il dit de cèc Etat peut servir d'instruction à plusieurs autres Royaumes.

Le second, est une Critique badine & ironique des Poètes modernes , qui au lieu de suivre les anciens & de tendre au veritable sublime , ont suivi une nouvelle route , en se livrant à une façon de penser , bizarre & anti-naturelle , & en s'éloignant des routes du sens commun , pour courir après le faux bel Esprit , il est intitulé : *Traité du Bas ou du profond*. l'Auteur fait sentir que certains Ecrivains croyant s'élever jusqu'au sublime , tombent plutôt dans l'abîme , ce qu'il appelle le profond ou autrement le *bas*.

Le troisième est un Extrait burlesque d'un *Traité* imaginaire du Mensonge Politique , qu'on feint être actuellement sous presse & qu'on propose par Souscription. On y distingue & explique les différentes sortes de Mensonges , & on donne un *Projet* plaisant pour former une grande Société de gens habiles à forger , à débiter & à faire circuler les Mensonges ; cèc Ecrit paroitra allégorique en bien des endroits.

Le Triomphe de la Pauvreté & des humiliations, ou la Vie de Mademoiselle de Bellere de Tronchay, appelée communément Sœur Louïse, avec ses Lettres. A Paris, chez Gabriel Martin, rue St. Jaques, 1732. in 12. de 400. pages

On attribue cet Ouvrage au R. P. Maillard Jesuite, Nous n'en pouvons donner une idée plus juste & plus avantageuse qu'en rapportant les propres termes du Censeur Royal. „ On y voit „ dit il, un amour & une pratique de „ la pauvreté & des humiliations bien „ extraordinaires ; mais elles ne renferment neantmoins rien que d'edifiant, „ & qui ne tende à la plus grande „ perfection du Christianisme. En Sorbonne ce 7. Octobre 1731. signé Ant. Le Moine, Docteur de la Maison & Societé de Sorbonne, Chanoine de St. Benoit.

Panegirique de St. François d'Assise, prononcé dans l'Eglise du Grand

Cour

Couvent des R R. P P. Cordeliers de Paris le 4. Octobre 1732. Par le Pere Poisson Cordelier Predicateur ordinaire du Roy, Ex - Definiteur General de tout l'Ordre de St. François, Ancien Provincial, & premier Peré de la Grande Province de France, &c. Brochure in 4: de 102. pages. A Paris chez I. F. Joffe, rue St. Jaques, 1733.

Si la grande reputation du R. P. Poisson luy attira un nombreux Auditoire, il ne faut pas douter que l'impression de cet Ouvrage, depuis réfléchi & orné par l'Auteur, n'excite les mêmes empressemens pour sa lecture. Nous voudrions pouvoir en donner un Extrait ; mais c'est un Ouvrage si rempli & si étendu, que cette entreprise nous porteroit infailliblement au delà des bornes dans lesquelles nous nous sommes nécessairement resserrés. Il est d'ailleurs de certaines productions qu'il est à propos de voir dans leur entier, & qui ne peuvent que perdre par des Extraits.

Comme le R. P. Poisson a parlé dans son Discours le langage de l'Ecriture, des Peres, & des Écrivains Ecclésiastiques, & qu'il n'y a pas omis les Autorités des Auteurs Profanes, des Poètes mêmes, Grecs & Latins; il a eû soin de faire imprimer exactement toutes ces Autorités, qui en instruisant, ne donnent pas un petit ornement au corps de l'Ouvrage, & marquent une prodigieuse lecture de la part de l'Auteur.

Cette méthode au reste est justifiée au long dans la Préface, & se trouve ici bien différente de celle qui étoit en vogue il y a 150. ans. Elle consistoit, *dit le P. Poisson*, à faire un prétendu Sermon françois d'un amas de Citations Grèques & Latines, cousuës presque sans dessein, avec quelques mots de nôtre Langue, qui étoient la seule chose que le Peuple pût entendre. Louons les Orateurs qui ont banni ce mauvais goût. Mais ce ne doit pas non plus être à la mode de ne mettre dans des Discours qu'on appelle Evangeliques, que des Phrases toutes languissantes, toutes vuides, toutes moribondes, que de vaines images,

„ ges , des raisonnemens énervés , des
 „ preuves froides , des comparaisons in-
 „ sipides.

Le sçavant Panégiriste est , comme nous l'avons dit , bien éloigné de cette manière de prêcher ; on peut dire en effet qu'en citant un si grand nombre d'autorités , il s'est parfaitement accomodé au goût de ce Public éclairé dont il parle en ces termes.

„ Il veut ce Public que nous sçachi-
 „ ons si bien fondre nos études , qu'a-
 „ vec la substance & l'Esprit des grands
 „ Ecrivains , nous luy donnions des Pe-
 „ riodes vivantes , des descriptions ani-
 „ mées , des raisons solides , des preuves
 „ victorieuses , des autorités respectables
 „ & assorties ; il aime à trouver dans la
 „ force de nos Discours la garantie de
 „ nôtre capacité , à ne pouvoir nous soup-
 „ çonner d'ignorance , & nous regarder
 „ jusques dans la Chaire Evangelique ,
 „ comme un Airain sonnant & comme
 „ une Cymbale retentissante , 1. Corint.
 „ chap. 13. v. 2.

Enfin il faut convenir que tout ce Discours d'une assez longue étendue , est

pour ainsi dire, inondé de ce Fleuve de Litterature, qui est si necessaire à l'esprit, pour produire quelque chose de grand & d'accompli, suivant la pensée & l'expression d'un Ecrivain de l'Antiquité la plus polie: *Neque concipere, aut edere partum mens potest, nisi ingenti flumine Litterarum inundata.*

L'Académie de Chirurgie, établie à Paris sous la protection du Roy, desirant contribuer aux progrès de cet Art, & à l'utilité publique, propose pour sujet du Prix de l'Année 1733. la question suivante: *Quels sont, selon les differens cas, les avantages & les inconveniens de l'usage des Tentés & autres dilatans.*

Ceux qui travailleront pour le Prix, sont invités à fonder leurs raisonnemens sur des faits de pratique, choisis & bien averés; on les prie décrire en François ou en Latin, autant qu'il se pourra, & d'avoir attention que leurs Ecrits soient fort lisibles. Chaque Mémoire doit être accompagné d'une marque distinctive, comme Sentence, Devise, Paraphe ou signature;

&

& cette marque sera couverte d'un papier blanc collé ou cacheté , qui ne sera levé qu'en cas que la Pièce ait remporté le Prix.

Ils adresseront leurs Ouvrages francs de port , à Mr. Morand , Secrétaire de l'Académie de Chirurgie à Paris. Les Chirurgiens de tous Pays seront admis à concourir pour le Prix ; on n'en excepte que les Membres de l'Académie. Le prix est une Médaille d'Or de la valeur de deux cent livres , qui sera donnée à celui qui , au Jugement de l'Académie , aura fait le meilleur Mémoire sur la question proposée. La Médaille sera délivrée à l'Auteur même , qui se fera connoître , ou au Porteur d'une Procuration de sa part ; l'un ou l'autre représentant la marque distinctive , avec une copie nette du Mémoire. Les Ouvrages ne seront reçûs que jusques au dernier jour de l'année 1733. inclusivement.

L'Académie à son Assemblée publique de 1734. qui se tiendra le Mardi d'après la Trinité , proclamera la Pièce qui aura mérité le Prix.

Son Altesse Sérénissime Monseigneur
le Comte de Clermont, qui a accepté
d'ê-

d'être le Protecteur de la *Société des Arts*, parce qu'il l'est des Arts mêmes ; voulant l'être en Prince de son rang, & allumer par tout le beau feu de l'émulation en leur faveur, a accordé à cette Compagnie, formée sous ses ordres, & déjà florissante sous ses glorieux auspices ; les fonds convenables pour distribuer chaque année deux Prix aux Auteurs, qui auront produit les Mémoires & les découvertes les plus utiles dans le genre de son objet ; c'est-à-dire, dans toute l'étendue des Arts. On proposera chaque année, comme l'on fait actuellement, cinq Sujets ; & on les proposera de fort bonne heure, afin que chacun ait le temps de faire des études par expérience, genre de preuve icy le plus de mise, parce qu'il vérifie la Théorie & la renferme. Les compositions ou Mémoires que les Particuliers voudront présenter à la *Société* sur d'autres Sujets que les cinq proposés, concourront aussi pour le prix & le remporteront s'ils sont meilleurs. Les Mémoires seront envoyés dans le courant du mois de Juin, & le jugement se déclarera à la première Assemblée publique après la St. Martin de 1733. Chaque prix sera
d'une

d'une Médaille d'Or de 300. francs. Les personnes de toute langue & de toute Nation sont invitées à disputer la Palme, mais on exige que les Mémoires soient envoyés en François ou en Latin, & sans nom d'Auteur: une Maxime ou quelque Passage tiendra la place de ce nom. Ces paquets, par la Poste, seront adressés à Mrs. de la Société des Arts au petit Luxembourg à Paris. Les Auteurs qui demeurent à Paris, donneront leur Ouvrage au Secrétaire de la Société, dans une des Assemblées. Elles se tiennent au Palais que l'on vient de nommer le Dimanche & le Jeudi de chaque Semaine. Ces Mémoires seront lus en présence de la Société, & imprimés dans les Recueils qui, outre les Pièces couronnées, renfermeront encore celles qui, quoy que surpassées par d'autres, mériteront une distinction. On voit assez que tels Recueils où se rencontrera tout ce que l'Art aura pu suggérer au génie appliqué, de nouveau & de parfait, pour la sûreté, la Comodité & l'opulence, seront les Archives de la prospérité particulière & publique; & prouveront à tous les siècles futurs, que la Société étoit digne par ses entreprises d'une si haute protection.

Histoi-

Histoire Ecclesiastique , pour servir de continuation à celle de M. l'Abbé Fleury. Tome XXIX. depuis l'an 1545. jusqu'en l'an 1550. Tome XXX. depuis l'an 1550. jusqu'en l'an 1555. A Paris, chez Pierre Jean Mariette &c.

Ces deux Volumes concernent l'Histoire Ecclesiastique pendant une partie du Pontificat de Paul III. & pendant les Pontificats entiers de Jules III. & de Marcel II. Le principal objet de l'Histoire des quatre dernières années pendant lesquelles Paul III. a occupé le Siège de St. Pierre, est le Concile de Trente, dont l'ouverture se fit en 1545. & qui fut transféré à Boulogne en 1547. Tout ce que l'Auteur rapporte sur un point si important de l'Histoire Ecclesiastique est tiré de Palavicin, il s'est aussi quelquefois servi des Lettres de Vargas & de Frapaolo. C'est ce qui fait que nous ne nous arrêterons pas à en donner, le précis. Il nous suffira d'observer icy une particularité relevée par M. Fontanini, dans son Traité de l'Eloquence Italienne. Quoy-qu'on n'eut point traité de
matière.

matières de doctrine dans les deux Sessions du Concile tenu à Boulogne, il y fut résolu de faire traduire en Langue vulgaire les Sermons des Peres de l'Eglise & des Anciens Docteurs. Comme cette entreprise parut devoir être tres utile, on en chargea Galeas Florimonte Evêque de Sessa, qui fit imprimer à Venise en 1556. & en 1564. des Sermons de St. Augustin, de St. Jean Chrysostome, de St. Basile & d'autres Peres de l'Eglise, traduits par luy en Italien en 2. Vol. in 4. On trouve à la tête du premier de ces Vol. une Epitre adressée par Florimonte au Cardinal Marcel Cervin, où il parle de l'ordre qu'il avoit reçu du Concile pour travailler à cette traduction. L'ouvrage de Florimonte fut continué par Raphaël Castucchi & Zeraphin, tous deux Religieux Benedictins de Florence, qui traduisirent en Italien d'autres Sermons des Peres de l'Eglise. Ils furent imprimés en 1672. à Florence, en 2. Vol. in 4.

L'Histoire du Concile de Trente, pendant les cinq années dont il s'agit dans le 29. Vol. ne se trouve interrompue; que par l'Histoire de l'interim, qui fut fait dans la vue d'arrêter les

troubles d'Allemagne ; Que par la révolution qui est arrivée en Angleterre par rapport à la Religion sous le Règne d'Edouard VI. & par ce qui regarde les progrès & les nouveaux établissemens de la Société dont St. Ignace de Loyola est le Fondateur.

La mort de Paul III. arriva le 10. Nov. 1549. il étoit âgé de 81. ans 8. mois & 10. jours ; après avoir tenu le St Siege 15. ans & 19. jours. On croit dit nôtre Auteur que s'il eut vécu un peu plus long-tems, il se seroit ouvertement déclaré en faveur de la France, dans le dessein de tirer vengeance de la mort de son Fils Pierre-Louis Farnese, dont il soupçonnoit fort l'Empereur. Aussi, dit on, que quand le Courier apporta à Charles V. la nouvelle de la mort du Pape, L'Empereur dit au Prince Philippe son fils, qu'il étoit mort à Rome un bon François, à quoi il ajouta : Je suis assuré, mon fils, que si les Pares du Pape ont fait ouvrir son corps pour l'embaumer, on y aura trouvé trois fleurs de lys gravées sur son cœur.

Sous le Pontificat de Jules III. l'Auteur continue l'Histoire du Concile
de

de Trente , tirée des Historiens qu'il avoit suivis dans la Relation des Sessions tenues sous Paul III. auxquels il a joint ce que luy ont fourni les Actes recueillis par Nicolas Psalme Evêque de Verdun , qui étoit luy même un des Peres de ce Concile. Il y fait mention , pour l'Italie , de la guerre touchant l'Affaire de Parme ; pour l'Allemagne , des guerres des Lutheriens contre Charles V. de la prison de l'Electeur de Saxe , & du Landgrave de Hesse ; pour la France , de la guerre entre Charles V. & Henri II. des mesures que prit Henri II. pour arrêter les progrès de la Religion Réformée dans ses Etats ; pour l'Angleterre , de la continuation des changemens qui se firent sur la Religion , pendant les dernières Années du Règne d'Edouard , & de la reconciliation de l'Angleterre avec le St. Siège , sous le Règne de la Reine Marie. L'Auteur s'étend beaucoup sur les moyens que Charles V employa pour empêcher le Cardinal Polus de passer en Angleterre ; en qualité de Légat du St. Siège , avant le Mariage de la Reine Marie & de Philippe Prince d'Espagne.

Marcel II. fut si peu de tems sur

la Chaire de St. Pierre , que nôtre Auteur n'a eu , pour remplir cette partie de son Histoire , qu'à faire connoître le Caractère de ce Pape , dont on a fait de grands éloges , & à donner une idée des projets qu'il avoit formés , & dont il avoit commencé à executer une partie, pour la Réformation de l'Eglise , tant dans son Chef que dans ses Membres. L'Eglise auroit été heureuse , dit nôtre Auteur , si elle avoit pû conserver long-tems un Pontife si bien intentionné. Mais pendant qu'il ne s'occupoit que des mesures qu'il pourroit prendre pour extirper les vices & les Hérésies , pour appaiser les guerres & les divisions des Princes , pour retrancher les Pompes & les dépenses inutiles de la Cour Romaine , il fut attaqué d'une fièvre le 12. jour de son Pontificat , & le 21. il fut saisi d'une Apoplexie qui l'emporta la nuit suivante. Quelques personnes soupçonnèrent que son Chirurgien , corrompu par ceux qui craignoient la reforme , l'avoit empoisonné en traitant un Ulcere caché qu'il avoit depuis long - tems à la jambe.

ODE IV. du I. Livre d'Horace.
Solvitur acris hyems.

Ne craignons plus l'Hiver & ses ravages;
Enfin il fait place au Printems;
Nos Vaisseaux quittent les Rivages,
Et les Troupeaux bondissent dans les Champs.

Déjà Vénus se montre, & sur ses traces,
Folâtrent les Ris & les jeux,
Et l'on voit par tout avec eux,
Danser les Nymphes & les Graces,
Tandis qu'au Mont Æthna, Vulcain dans ses
Fourneaux,
De ses noirs Compagnons anime les Travaux.

Qu'il sied bien à présent de couronner sa tête
De Mirthe ou de nouvelles fleurs;
Faune nous appelle à sa Fête,
Portons lui nos vœux & nos cœurs.

Ami, du tems qui fuit, faisons un bon usage,
La Mort inexorable abbat des mêmes traits
Les Pauvres sous le Chaume, & les Rois sous
le Dais.
Le temps de cette vie est un trop court passage,
Pour former de vastes projets.

Bientôt sujets du Roy des ombres,
Nous descendrons dans ses Royaumes sombres
Alors, plus d'amoureux desirs,
Plus de festins, plus de plaisirs.

LA FUITE DU MONDE.

O D E.

BRillante Cour, funeste azile,
Noir séjour de la trahison,
Quand on a pris de ton poison,
Peut-on être jamais tranquile !
Palais aussi beaux que les Cieux,
Superbes Parcs , Bains merveilleux ,
Bois enchantez , riantes Plaines ,
Que mon cœur dans ce doux instant ,
Dégouté des grandeurs mondaines ,
Sent de plaisir en vous quittant !

Dans ces esperances trompeuses ;
Jouët d'une fatale erreur ,
L'homme remplit touj ours son cœur ,
De mille chimeres flat euses ,
Mais bien - tôt trompé dans ses vœux ,
H n'en est que plus malheureux ;
Tout lui présente de faux charmes ;
Ces biens dont l'éclat l'ébloiit ,
Le comblent d'ennuis & d'allarmes ,
Dés le moment qu'il en jouët.

Cependant rempli de l'image ,
D'un bonheur qu'il ne trouve pas .
Il vole d'Etats en Etats ,
Pour finir son triste esclavage .
Mais ne goûtant nulles douceurs ,
Dans la gloire , dans les honneurs ,
Dans la pompe , dans la molesse ,
Enfin des faux biens dégouté ,
Il voit que la seule sagesse ,
Procure la felicité.

Mes

Mes recherches étoient donc vaines,
 Charmant repos, aimable paix,
 Puisqu'on ne vous trouve jamais,
 Dans les prosperitez mondaines,
 Hélas ! Je vous connois trop tard,
 Lieux pleins d'artifice & de fard,
 Lieux qu'un trouble éternel agite.
 Mes vœux sont pourtant exaucez ;
 Mais faut-il que je ne vous quitte,
 Que quand mes beaux jours sont passez.

La Cour a mille précipices ;
 Que de pieges y sont tendus !
 Les vices y sont des vertus ,
 Et les vertus y sont des vices ;
 L'injustice, l'ambition ,
 L'orgueil & l'adulation ,
 Y font éclatter leur puissance ,
 Pendant que réduite aux abois ,
 Pour éviter leur violence ,
 La vertu s'enfuit dans les bois.

Pour la suivre, sortons du monde,
 Où nous nous sommes égarez,
 Dans des lieux charmans retirez,
 Jouissons d'une paix profonde.
 O biens ! qui nous fûtes si doux ,
 Vous n'avez plus d'attraits pour nous ,
 N'attaqués plus nôtre foiblesse :
 Sages Maîtres de nos desirs ,
 Ce sera la seule Sagesse ,
 Qui reglera tous nos plaisirs.

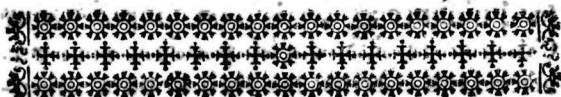
Heureux , qui loin du bruit des Villes ,
 Méprise les honneurs mondains !
 Exempt d'ennuis & de chagrins ,
 Il n'a plus que des jours tranquilles ,

**Le sommeil , qui cherchant les Bois ,
Fuit les Palais brillans des Rois ,
N'abandonne jamais sa Hute ;
Aux tristes caprices du fort ,
Il ne fera jamais en butte ,
Et sans crainte il attend la mort.**

**En vain les vents & les orages ,
Unis pour le combler de maux ,
Sur ses Moissons , sur ses Troupeaux ,
Exercent mille affreux ravages.
Ainsi qu'un Rocher sourcilleux ,
Au milieu des flots écumeux ,
Subsiste & demeure immobile ;
Ainsi pressé de tous côtez ,
Cet homme est d'un esprit tranquile ,
Dans ces dures calamitez.**

**Les Riches dans leur opulence ,
Jouissent-ils d'un sort si doux ?
Ils n'ont qu'ennuis & que dégoûts ,
Même au milieu de l'abondance ;
En vain à la suite des Rois ,
Ils vont aux habitans des Bois ,
Livrer une cruelle guerre ;
Le souci , ce tyran affreux ,
Plus prompt même que le Tonnerre ,
Monte en croupe & court avec eux.**

**Que dis-je ? sur le Trône même ,
Peut-on se flater d'être heureux ?
Est-on au comble de ses vœux ,
Pour être assis au rang suprême ?
En vain les plus superbes Rois ,
Au Monde entier donnent des Loix ,
Ils sont soumis aux Loix des Parques ;
Leurs biens sont des biens passagers ,
Et la mort bravant les Monarques ,
Les confond avec les Bergers.**



NOUVELLES

CURIEUSES

ET

AMUSANTES.

La Tragédie de Gustave Vasa, de laquelle nous avons fait mention le mois passé, a continué d'être recuë avec un applaudissement universel. Nous en donnerons icy un Extrait.

Le Heros de cette Tragédie, est le premier de sa famille, qui ait régné sur les Suédois. Stenon Roy de Suède, avoit designé Gustave son Successeur, à la faveur d'un mariage avec Adelaïde sa fille. Chrétienne, beaufrere de Charles Quint détrôna & fit massacrer Stenon; Adelaïde fille de ce malheureux Roi fut enfermée dans une Tour, & il y a apparence qu'il n'auroit pas épargné celui qui lui étoit destiné pour Epoux, s'il étoit tombé en

sa Puissance; Mais on suppose que Gustave se tint caché pendant neuf ans attendant le tems favorable pour monter sur un Trône qui lui avoit été destiné par le legitime Roy. Ces neuf ans étant expirés, Gustave, de qui la Tête avoit été mise à prix par Christierne, fit courir lui même le bruit qu'il avoit été tué, & que le meurtrier devoit apporter sa Tête à l'Usurpateur. C'est icy que l'action Theatrale commence. Christierne à son retour d'une expedition demande à Asttolphe Prince de la Cour, ce qui s'est passé dans Stockolm, pendant son absence: Il lui rend un Compte exact de ce qui regarde sa nouvelle Domination, & lui annonce entre-autres choses, que la Reine Veuve de Stenon est morte. Christierne lui apprend à son tour l'assassinat de Gustave, comme une chose favorable à ses des-seins ambitieux. Frédéric Prince Danois avoit été assés amateur du repos, pour abandonner à Christierne les Droits naturels qu'il avoit sur la Couronne de Danemarck; Cependant il ne peut entendre sans indignation, qu'on ait assassiné Gustave. Cazimir l'un des plus fideles sujets de Stenon apprend aussi avec horreur le Meurtre
abomi-

abominable dont le Tiran fait gloire , & il forme le genereux deſſein de venger Guſtave qu'il regarde comme ſon Prince , puis qu'il étoit deſigné par Stenon pour lui ſucceder au Trône en epouſant Adelaïde ſa fille. Cette malheureuſe Princeſſe avoit vû brifer ſes ſers par un trait politique de Chriſtierne , Elle étoit aimée de Frédéric que Chriſtierne lui avoit fait propoſer pour Epoux : La Princeſſe eſtimoit Frederic ; mais toute ſon inclination étoit pour Guſtave. Chriſtierne n'avoit pas encore vû la fille de Stenon lors de cette propoſition ; Ce ne fut que longtems apres ſon empriſonnement qu'il connut le pouvoir de ſes charmes ; Mais il n'eut garde de faire connoître ſon amour à Frederic , il avoit intérêt de flater toujours ce Prince de l'eſperance de ſon hymen avec Adelaïde. C'eſt dans cette vûe qu'il le chargea du ſoin d'annoncer à cette Princeſſe la mort de Guſtave , & qu'il lui fit entendre que perdant toute eſperance d'epouſer l'Amant à qui ſon Père l'avoit deſtinée , elle n'apporteroit plus de reſiſtance au nouvel hymen qu'on exigeoit d'elle. Frederic ne ſait comment annoncer une ſi funeſte ,

funeste nouvelle à sa Princesse ; Il craint de lui devenir encore plus odieux ; Elle vient ; Il la plaint ; Elle lui demande d'où naissent ses plaintes , & comme il s'obstine à garder le silence , quoi qu'elle le presse de le rompre ; Ah ! lui dit elle , Gustave est mort ; Il la quitte sans proferer un seul mot. Elle prend sa retraite & son silence pour un aveu ; Elle ne doute plus de la mort de Gustave ; La Mere de ce Prince qui passe pour une Suivante de cette Princesse éplorée , témoigne plus de fermeté ; ce qui donne lieu à ces deux beaux vers d'Adelaïde :

Calme dénaturé, qui fait voir en ce jour,
Que le Sang sur un Cœur est plus fort que l'Amour

Voilà à peu près ce qui fait le sujet du premier Acte. Casimir ayant appris que le prétendu assassin de Gustave, doit en apporter la tête à Christierne, l'attend dans un endroit par où il doit passer ; Prêt à le combattre, il le reconnoit pour Gustave ; Ce Prince lui explique comment il s'est transporté jusqu'à Stokolm , sans avoir été reconnu ; Il lui demande si Adelaïde lui est fidèle ; Casimir l'en ayant assuré, Gustave lui dit d'un ton de confiance,

Sto-

Stokolm est libre, & Stenon est vengé.

Christierne vient; le faux Assassin, qui lui est toujours inconnu, lui raconte en termes équivoques ce qu'il veut lui persuader; il lui promet de lui montrer la tête de Gustave, qu'il dit avoir attaqué en brave homme; il lui demande pour toute récompense, qu'il lui permette de rendre à la Princesse même une Lettre que Gustave a mise entre ses mains; Christierne lit la lettre, il reconnoit le seing de Gustave, & voyant que ce billet ne contenoit qu'une prière à Adelaïde, de ne pas s'obstiner à lui être fidèle après sa mort, mais de recevoir pour sa tranquillité un Epoux de la main du Vainqueur; le Tyran permet au prétendu Assassin de donner cette Lettre à Adelaïde & de l'entretenir sans témoins. Astolphe Confident de Christierne, dit ensuite à ce Prince, que s'il veut que son himen avec la Princesse ne soit plus traversé, il faut absolument lui ôter Leonore, attendu que cette Suivante l'entretient dans une haine implacable contre lui; Christierne approuve ce Conseil, & charge Astolphe de l'exécuter lors qu'il le trouvera à propos. Voila en gros l'Action du 2. Acte.

L'en-

L'entrevuë d'Adelaïde avec celui qui doit lui donner une Lettre de Gustave, fait le principal incident du 3. Acte. Il est précédé d'un autre très bien imaginé; Le voicy. Léonore ne doutant plus de la mort de son fils, ne peut plus se contraindre en présence d'Astolphe, & pour reprimer l'insolence de ses Discours; Elle se déclare Mère de Gustave. Astolphe la fait arrêter sur le Champ, malgré les larmes & les cris d'Adelaïde. Cèt emprisonnement prépare un coup de Théâtre, qui fait un honneur infini à l'Auteur. Après cette violence faite à Léonore; Astolphe est introduit auprès d'Adelaïde; Cette Princesse ne reconnoit pas le son de sa Voix, soit qu'il la contrefasse, ou que neuf ans d'absence y aient apporté assés de changement pour la rendre meconnoissable aux oreilles d'Adelaïde, accablée d'ailleurs d'une douleur mortelle. Elle lit la lettre dont il est parlé dans l'Acte précédent, & fait connoitre après cette lecture, qu'Elle aimera toujours Gustave, quoi qu'il la dispense de sa foi. A cèt heureux témoignage d'une constance éternelle, Gustave transporté se jette à ses piés, Cette reconnoissance fait un plaisir

fin infini. Adelaïde à travers sa joye laisse entrevoir une douleur, dont Elle apprend la cause à Gustave; C'est l'emprisonnement de Leonore qu'elle lui fait connoître pour sa Mère: Gustave, qui en avoit déjà pleuré la mort, ne balance pas à s'exposer à tout pour la délivrance d'une Mère si chère; Il quitte la Princesse dans le dessein de tout entreprendre. Frederic vient un moment après toujours soumis & respectueux: Adelaïde le prie de travailler à la délivrance de Leonore; Ce Genereux Prince lui promet de la demander à Christierne, & de tout entreprendre s'il la lui refuse.

Astolphe, dans le 4. Acte, apprend à Christierne, que Leonore s'est fait connoître pour Mère de Gustave; Il lui dit aussi qu'il vient de faire arrêter le prétendu Assassin de Gustave, le soupçonnant d'être Gustave même, puis qu'il avoit voulu séduire les Gardes de Leonore. Christierne frappé de ces decouvertes, ordonne à Astolphe de lui envoyer Leonore, & de faire paroître le prisonnier au premier signal. Leonore vient; Elle reproche la mort de son Fils au Tyran, il s'en excuse avec adresse; Eh bien.
lui

lui répond Léonore , si tu n'es pas complice de la mort de Gustave prouve-le moi par le suplice de son Assassin ; Christienne y consent. On amène Gustave ; Leonore le reconnoit pour son Fils , sans oser proferer un seul mot ; mais voyant qu'on va lui donner la mort. Arrête , dit - Elle , parlant à celui qui a'loit le frapper : Ah ! c'est ton fil , dit alors Christienne. Ce coup de Théâtre a paru un des plus beaux Endroits de la Tragédie.

Dans le 5. Acte , Frederic , qui n'a-voit pû obtenir de Christienne la liberté de Leonore , a un entretien fort vif avec le Tyran , qui lui declare qu'il prétend lui même épouser Adelaïde. Le Prince Danois s'emporte d'une telle manière qu'il fournit à Christienne un prétexte de le faire arrêter ; de sorte que le danger des Personnages les plus interessans de la pièce , paroît arrivé à son dernier Période. Heureusement on ne s'étoit pas avisé de faire arrêter Casimir ; C'est ce genereux sujet de Stenon , qui à main Armée délivre Gustave & Frèderic. On vient avertir Christienne que tout conspire contre lui ; que ses Ennemis sont les plus forts ; En sorte qu'il se voit obligé de chercher son

Sa.

Salut dans la fuite ; Ce qu'il fait en s'embarquant & emmenant avec lui Leonore. La Flotte ennemie le poursuit & étant vaincu sur la Mer & sur les Glaces, il tente un dernier coup que le désespoir lui inspire ; il fait paroître sur le Tillac d'un Vaisseau Leonore prête à tomber sous un coup mortel, & dans une Lettre qu'il envoie aux Ennemis par une flèche décochée sur un de leurs Vaisseaux, il fait entendre à Gustave, que s'il ne lui rend Adelaïde, sa Mère est morte. Gustave ne balance pas un moment à se livrer lui même pour sauver sa Mère ; Adelaïde s'y oppose, mais inutilement. Enfin Leonore vient dissiper par sa présence le trouble qui agite tous les Esprits ; Elle annonce que le Generoux Frédéric l'a sauvée dans le tems que Christierne lui alloit enfoncer un Poignard dans le sein. On amene le Tyran à Gustave, qui ne daigne pas répandre un sang si indigne ; il ne veut pas même qu'on attente à sa liberté ; mais il l'abandonne aux remords justes Vengeurs des crimes. Frédéric fait voile du côté du Dannemarc, où les Peuples l'attendent pour le couronner. La Scène se passe dans le Palais des Rois de Suède à Stokolin.

L'Aigle & le Roitelet.

F A B L E

Autrefois en Republique,
Les Oiseaux vivoient heureux ;
Mais rarement on se pique,
De savoir borner ses vœux.
Eux aussi ne les bornerent ;
Et bientôt tous demandèrent ,
Follement d'avoir des Rois ;
Les plus forts y prétendirent ,
Les plus foibles attendirent ,
Tremblans , de nouvelles Loix.
Un Aigle fier , intrépide ,
Imposoit aux Electeurs ;
Son pouvoir les intimide ,
Il touche aux premiers Honneurs :
On craignoit de lui déplaire ;
Cependant pour satisfaire ,
En apparence aux Statuts ;
Au Vol le plus téméraire ,
Et le plus loin de la Terre
L'on decerne les Tributs.
Cette épreuve adulatrice ,
A peine se proferoit ,
Que le superbe entre en lice ,
Jurant qu'il la subiroit.
A l'instant même il se guinde ,
Bientôt au dessus du Pinde ,
Et là du plus haut des Airs ,
Se balançant , il menace ,
Toute l'emplumée race ,
Du joug pesant de ses fers ,
Il étoit prêt à descendre ,

Lors

Lors qu'on vit un foible oiseau,
 Petit, délicat, & tendre,
 Prendre un Vol encore plus haut,
 Par une ruse innocente,
 Le Pauvret s'étoit caché,
 Ou plutôt s'étoit niché,
 Dans cette plume excellente,
 Ce fin, cet exquis duvet;
 Là, le petit Rotelet,
 Par une heureuse imposture,
 S'élève comme en voiture,
 Sur le dos de son Rival,
 Chargé de son propre mal;
 Et lors que le vaillant Aigle,
 Presque voisin du Soleil,
 S'apprête à donner la règle;
 L'aventurier frais, vermeil,
 Part, s'élance, s'évertue,
 Et de près de la Nuë
 S'y perd; quand l'Aigle confus,
 S'abaisse n'en pouvant plus.
 On admira sa finesse,
 Et l'on jugea que l'adresse,
 Le grand Cœur, le Jugement;
 Supléroit à sa foiblesse,
 Dans l'art du Gouvernement.
 Le Grand malgré son courage,
 Quelque-fois cede au petit,
 Si ce dernier a l'Esprit,
 Et la sagesse en partage.

La Fête d'Iris.

Cantatille.

Tendres amours, quittez Cythere;
Suivez le Graces & les Ris;
I's abandonnent vôte Mere,
Pour briller chez la belle Iris.

On celebre aujourd'hui sa Fête,
Volez, allez cueillir des fleurs;
Hatez-vous, couronnez sa tête,
Venez lui présenter des cœurs.

Tendres amours &c.

Les Enfans de Venus exaucent ma priere,
Mes yeux sont éblouis -- Quel éclat de lumiere!

Je vois voler ces Dieux charmans,
Dans leur rapide Cours, ils devancent les Vents.

Les amours vous rendent hommage,
Iris, vôte beauté mérite des Autels:

Le don de plaire est vôte doux partage,

Triomphez de tous les mortels,

Les amours &c.

Les habitans de ces Bocages,

Font entendre de doux Concerts;

Et les petits Oiseaux unissent leurs ramages,

A ces Chants qui frappent les Airs.

Belle Iris, Régnez sans cesse,

Sur les Bergers de ces lieux;

Le tendre amour qui les blesse,

Fait son séjour dans vos yeux.

Les doux traits que ce Dieu lance,

Attendent tous les cœurs;

Rien ne leur fait résistance;

Vos yeux les rendent vainqueurs.

Belle Iris, &c.

Larme est le mot de l'Ode Enigmatique, & *Toscane* est celui du Logogriſe, contenus dans le Mercure du Mois de Mars dernier. Les Dérivatifs de *Larme*, ſont *Arme*, *Lame*, *Ame*, *Mer*, *Amer* & *Rame*. Ceux qui ſont renfermés dans *Toscane*, ſont *Cane*, *Sot*, *Sonet*, *Aſne*, *Canon*, *Ecot*, *Soc*, *Conte*, *Note*, *Senat*, *Eſtoc*, *Son*.

E N I G M E.

Aimable objet qui calmés mes chagrins,
Que j'aime à voir le feu qui vous anime,
Vous n'avez point le défaut des humains ;
Plus on vous voit vieillir & plus on vous eſtime.
On ne vous a pas fait, hélas ! pour plaire aux yeux,
Vôtre corps eſt menu, long, ayant une tête,
Qui près de lui paroît un être monſtrueux ;
Et cependant combien viennent vous faire fête,
Et rencontrent en vous un remède à leurs maux ;
Le ſexe vous fuit, vous évite ;
Mais l'homme connoit mieux vos biens toujours
nouveaux,
Il vous aime, il vous cherche, avec peine il vous
quitte.
Moins heureux que nous en ce cas ;
Nos Pères il eſt vrai ne vous connoiſſoient pas ;
Vous n'en êtes que plus aimable.

Et

Et v^{otre} nouveauté n'a rien que d'agréable,
 Il reste un point: quel point? c'est-là tout l'embarras,
 Vous avez le défaut d'une jeune Pucelle,
 Vous êtes fragile comme elle,
 Vous vous perdez par le moindre faux pas.

LOGOGRIPE.

Dévine moi, Lecteur; On voit à mon usage,
 D'as de certains Jardins, bien des sortes d'herbages
 En deux coupé, *primo*, je sers à Table, au lit;
Secundo, C'est par moi que se forme l'Esprit.
 Partagé d'une autre manière,
 Un tiers pour une part, & deux pour la dernière;
 Nous sommes deux qui dans nos lits,
 Où nous passons & jours & nuits,
 Sans cesse rendons à nos Mères,
 Ce que nous recevons d'elles & de nos frères.

A U T R E.

Jugez, chère Philis, si j'ai le don de plaire?
 Je contente le goût, l'odorat & les yeux;
 On trouve un de mes tiers dans le sein de la terre;
 Les deux autres restans sont au plus haut des
 Cieux,

A U T R E.

Une Lettre de l'Alphabet,
 Qui sera trois fois répétée
 Lecteur réclaircira le fait,
 Qui pour me dévoiler occupe ta pensée.

Si

Si cèt Abregé te déplaît ,
 Et si tu crains un stratagème ,
 Prens six lettres , c'est tout demême ,
 Si ce n'est qu'à ton choix je serai Ville alors ,
 Ma tête à bas , j'entretiens l'Opulence ;
 Et l'Avare par moi peut grossir les Trésors.
 Si tu rôgues encore , j'exerce la Science ,
 De l'industrieux Jardinier.
 Mon tout remis en son entier ,
 Ote mon col , dans les Champs de Bellonne ,
 L'on me voit utile aux Guerriers ,
 Par les secours que je lui donne.
 En cèt état retranche mon milieu ,
 Et puis garde moi bien ; car si je t'abandonne ,
 Sans retour je te dis adieu.





TABLE.

Nouv. Histor. & Pol. Allemagne,	3
Pologne.	16
Russie.	22
Suède.	23
Dannemarck.	24
France.	25
Grande Bretagne.	40
Pais - bas.	46
Espagne.	48
Portugal.	51
Italie.	52
Turquie.	56
Suisse.	57
Nouvelles Litteraires.	60
Prix de l'Academie de Chirurgie de Paris.	76
Prix de la Societé des Arts.	78
Ode Imitée d'Horace.	85
----- La Fuite du monde.	86
Nouvelles Curieuses & Amusantes.	89
Extrait de la Tragédie de Gustave - Vasa.	89
L'Aigle & le Roitelet, Fable.	98
La Fête d'Iris, Cantatille.	100
Explication des Logogriphes de Mars.	101
Enigmes & Logogriphes.	103

FIN.

